

Histoire de Cressin-Rochefort

Je remercie vivement tous ceux qui m'ont permis de mener à bien cette histoire de notre commune :

Monsieur Eugene Rivard qui a rédigé entièrement le premier chapitre : "Présentation de la commune »,

Monsieur Francois Mongin pour les précieux renseignements sur le mur de la propriété Récamier,

Messieurs René Collomb, Claudius Larochette, Nicolas Berthelet, Robert et Louis Bardin, Madame Marthe Chambard, pour les détails si précis sur la vie et le travail au village au temps où il n'y avait ... "que les boeufs ».

Je remercie tout spécialement aussi :

Monsieur André Gabard et son épouse. Tous deux m'ont offert spontanément de dactylographier, imprimer et relier gracieusement l'ouvrage que voici.

Louis Girard

Table des matières

Présentation de la commune	4
Les sites	6
Le plan d'eau	6
Le Lit au Roi.....	6
L'histoire de notre village	9
L'origine de notre territoire	9
Les Seigneurs de Rochefort, de 1100 à 1793.....	10
Chronologie des Seigneurs de Rochefort	11
Les Rochefort.....	11
Les Gerbais.....	12
Les Menthon	13
Les Mareste	14
Les Montillet.....	16
Résumé des charges importantes assumées par les Seigneurs de Rochefort	17
La Savoie, Le Bugey et Cressin-Rochefort	19
L'ancienne administration	19
Édifices Religieux	21
La Vieille Eglise.....	21
Les Chapelles	22
L'église de Cressin et la Révolution	25
Le Concordat	26
L'église actuelle.....	28
Autres Édifices Religieux	29
Les curés de Cressin	30
1 - Vicaires de Polliou qui ont exercé à Cressin	30
2 - Curés de Cressin ayant résidé à la cure.....	30
3 - Curés d'autres paroisses qui ont exercé à Cressin... faute de prêtres.....	31
Édifices Civils	32
Mairie-École	32
Autres Édifices Publics	37
Le Pont du Sérán	38
Le Cimetière.....	38
Édifices Civils Privés.....	39
Le Château	40

Les Maisons Récamier	41
La Population-----	44
La plus ancienne famille de notre commune	46
Les Métiers	46
Personnages ou Familles Célèbres-----	50
La Famille Récamier	50
Yvonne Récamier.....	51
Eux aussi sont célèbres et leurs noms sont gravés dans la pierre	52
Morts pour la France	53
Mogitusque Boum -----	54
Les commerces de l'époque	54
Les loisirs, les fêtes et les traditions	55
La vie dans les maisons.....	56
Cérémonies, jeux et veillées	57
Et maintenant, si nous allions aux champs.....	58
Mais revenons à la moisson	63
Il fallait du temps	65
Les vendanges.....	67
Solidarité et gaieté	72
Références -----	74

Présentation de la commune

Le cadre au milieu duquel se situe la Commune de CRESSIN-ROCHEFORT a pour horizon : au Nord, le Grand Colombier (1531m), dernier contrefort du Jura, à l'Est, le Mont Landard ou Landaz prolongé par le Mont de la Charvaz (1158m). Au Sud, nous avons la Montagne de Parves (640m) avec en arrière plan, au Sud-est, le Mont du Chat (1470m) qui fait partie de la Chaîne de l'Épine. La colline de la Chamoise, qui culmine à 557m, matérialise la limite Ouest.

Entre la Montagne de Parves et la Chamoise, nous avons le défilé du "Lit au Roi" ancien chenal glaciaire. Ce Lit au Roi est un de ces coins privilégiés, riches en traditions poétiques dont nous parlerons plus loin. Le ban de la commune de Cressin-Rochefort, d'une superficie de 793 ha, est limité :

- au Nord, par le ban de Lavours
- à l'Est, par le Rhône et le département de la Savoie
- au Sud, par le plan d'eau de 120 ha qui occupe l'ancien marais de Cressin et par le territoire de Massignieu de Rives
- à l'Ouest, par les bans de Polliou et de Chatonod.

La forêt feuillue occupe la majeure partie de la colline de la Chamoise, surtout vers le Sud où elle descend jusqu'à la R.D. 992 qui emprunte justement, là, le défilé du Lit au Roi. Une grande peupleraie assise sur les terrains compris entre le canal et le Rhône complète la partie boisée de la commune. Celle-ci ne possède que 19 ha sur les 230 de la surface boisée.

Sur les pentes mamelonnées, à l'exposition S.S.E., alternent les vignes et les "treillons", les cultures céréalières et les prairies. De nombreux noyers, disséminés ou en alignement, agrémentent le paysage. Signalons qu'aux abords des trois hameaux qui constituent la commune, subsistent des mûriers qui témoignent de l'activité séricicole de la région, il n'y a pas si longtemps.

Le Séran, qui descend du Valromey, coule du N.O. au S.E. pour rejoindre le Rhône. Entre les deux cours d'eau, les terrains sont fort plats, alluvionnaires et on y pratique la culture céréalière essentiellement, surtout depuis que les risques d'inondation ont pratiquement disparu. L'environnement a en effet été fortement modifié au cours des dix dernières années et des améliorations ont été apportées qui ont changé la vie des habitants de la commune. Nous y reviendrons.

La commune de Cressin-Rochefort est constituée de trois villages :

- au Nord-Ouest, Parissieu desservi par le C.D. 37 (Belley - Ceyzérieu) est à la cote 280.
- au Sud, Cressin est desservi par le même C D.37 et à la même altitude. Une partie des habitations s'étage à flanc de coteau. L'église et le cimetière font partie de ce village.
- Rochefort à l'Est de Parissieu, en bordure de la R.D. 992 et du Séran, est à la cote 234.

L'école et la mairie se Rochefort se situent à mi-chemin entre Cressin et Rochefort.

Chaque village possède encore son four. Le passé est donc toujours présent, mais des modifications importantes sont intervenues.

Tout d'abord, la mécanisation des travaux agricoles a nécessité l'abattage des grands cerisiers de plein vent et autres grands fruitiers qui s'élevaient un peu partout. Heureusement, ont subsisté les grands vergers à pommes de l'Île Béard.

Rochefort est devenu un village calme depuis la construction d'une voie de contournement.

L'aménagement, enfin, du canal de dérivation du Rhône a fortement modifié le paysage. Les nombreuses « lones » et bras du fleuve plus ou moins obstrués et malodorants l'été, constituaient un vrai « bouillon de culture » pour moustiques. Un canal achemine maintenant 700m³ d'eau vers une centrale électrique en aval de Belley. La régulation du débit du Rhône permet ainsi d'empêcher le retour des inondations si fréquentes et dévastatrices. Certaines sont restées dans la mémoire des habitants de Rochefort. Ce sont celles de 1910 et 1944.

Les niveaux atteints par les eaux figurent encore sur le mur de la forge de Rochefort.

Qui n'a pas vu, lors des crues du Rhône, l'eau dans le lit du Séran remonter vers l'amont à grande vitesse, ne peut apprécier le soulagement des habitants du village.

Le Séran a vu son cours inférieur modifié. La rivière passe maintenant en siphon sous le canal (160m de longueur de siphon).

C'est dans cet environnement que les habitants de Cressin-Rochefort sont heureux de vivre en se souvenant du passé et en appréciant le présent, car, en qualité de bugistes, ils savent cueillir la vie.

Les sites

Le plan d'eau

C'est l'ancien marais de Cressin qui a été au cours des âges :

- Un immense lac formé par le débit colossal du Rhône dont les eaux refluaient de la plaine de Culoz par l'actuel Lit au Roi
- Puis un immense glacier. Le sommet du Colombier, la pointe du Molard de Don et la coupe dentelée de la Dent du Chat émergeaient seuls au-dessus de cette mer de glace qui recouvrait notre pays.
- Enfin le "Glacier du Rhône" quitte pour toujours les vallées, laissant comme témoins de son passage, des culots de glace qui occupent des cuvettes profondes, emplacement des lacs futurs de notre Bugey, ou moins profondes, les marais.

Cet ancien marais de Cressin, qui avait son charme et où nichaient parmi les roseaux de nombreux oiseaux migrateurs, a fait place à un "plan d'eau" de 120ha. Heureusement, une île en son milieu a été aménagée et plantée d'arbres et de buissons; elle sert de refuge à la gent ailée.

De Cressin, la vue est splendide sur l'ensemble de ce site. Ce n'est plus l'ancien marais romantique, paradis des grenouilles et des canards, du « vent qui gémit, du roseau qui soupire » (Lamartine), mais un magnifique lac sur lequel, l'été, des dizaines de planches aux voiles multicolores évoluent gracieusement. C'est une nouvelle époque.

Au lieu-dit l'Ecoinçon, notre commune a fait aménager avec très bon goût, une zone de loisirs. Les nombreux arbres d'ornementation aux essences diverses qui ont été plantés, les grandes surfaces ensemencées de gazon et la guinguette, contribuent à l'agrément de ce cadre.

Le Lit au Roi

C'est cette étroite gorge, ancien chenal glaciaire, que traverse la R.D.992 allant de Belley à Culoz.

Cet endroit est remarquable pour plusieurs raisons : La vue étonnante qui s'offre à nos yeux dès que l'on est dans la gorge. Encore dans l'ombre épaisse de ce défilé, on englobe brusquement tout le site du plan d'eau et même au-delà, vers les « montagnes de Savoie ». Le tout illuminé par le soleil.

Une autre raison, c'est que ce Lit au Roi, comme nous le disions au début de ce livret, est empli de légendes et de traditions.

Voici l'une de ces légendes :

Dans le partage que Louis le Débonnaire fit de ses biens en 839, la province du Bugey échut à Charles le Chauve. Ce fut donc dans le Bugey que fut enseveli ce prince, mort au retour d'Italie. C'est dans un lieu nommé Brios, que quelques uns ont voulu identifier avec Briord en se basant sur l'assertion de la chronique de St Denis, d'autres avec Brion près de Nantua, mais qui paraît être Abrios, aujourd'hui Avrieux, près de Madone, que son corps fut rapporté par ses soldats qui voulaient le ramener à St Denis. De Maurienne à Paris, la voie romaine la plus courte passait par Lemène près de Chambéry, le Bourget, le Col du Mont du Chat, traversait le Rhône près de Lucey et de là, par Belley et le Valromey, gagnait Nantua. Cet itinéraire expliquerait la légende selon laquelle le corps du souverain aurait été déposé, pendant quelques heures, sur un tombeau qui se trouvait dans l'étroite gorge que traverse aujourd'hui la route de Belley à Rochefort et qui a gardé le nom de « Lit au Roi ».

Ce tombeau qui était sur le bord de l'ancienne voie romaine, un peu au-dessus de la route actuelle, a été transporté, lors de la création de la route nationale, à Lavours, où il sert de bac à une fontaine. C'était un tombeau romain à deux compartiments.

Autre récit plus poétique :

Avec son nom tout parfumé d'ancienne histoire, le Lit au Roi est un défilé sauvage bordé de broussailles et de rochers. Il mène à la plantureuse vallée dont Belley est le centre, aux Iles que l'énorme Rhône s'amuse à festoyer d'écume avant de s'engouffrer dans la gorge étroite de Pierre Chatel.

Là, jadis, on s'étonnait de voir luire doucement, parmi les boules vertes des buis et des genévriers, le marbre blanc d'un sarcophage antique. La solitude habituelle du passage rendait encore plus impressionnante cette vision de mort. Le sarcophage, inachevé peut-être, appartenait au genre des tombeaux à double compartiment, où ceux que l'affection avait unis durant leur existence mêlaient après leur mort la poussière de leurs cœurs.

Une inscription mutilée apprenait aux passants que le romain Silénius Luciolus l'avait élu pour sa maison dernière, afin d'y goûter l'éternel repos auprès de Comoda Antiqua « son épouse bien aimée ».

La tradition veut pourtant que ce marbre ait recueilli, sur un lit de myrtes et de roses, la dépouille mortelle de deux fiancés : la Parque, à la fois cruelle et pitoyable, avait, le même jour, filé leurs destinées.

Plus tard, sur ce blanc reliquaire de la beauté, de la jeunesse et de l'amour, de rudes guerriers francs auraient déposé, quelques heures, la litière qui abritait sous ses rideaux de cuir le cadavre d'un petit fils de Charlemagne.

Avant de mourir obscurément dans une bourgade misérable des Alpes, Charles le Chauve avait choisi pour sa sépulture l'Abbaye de Nantua. C'est pourquoi le sarcophage bugiste servit de Lit au Roi qui venait de chercher à Rome la couronne impériale, présent d'un pape et butin de la mort.

Autre version : le Rhône a été considéré comme le roi des fleuves. Comme il a emprunté ce passage au début du quaternaire, ce passage serait le « lit du roi des fleuves ».

L'histoire de notre village

L'origine de notre territoire

Le territoire de la commune faisait probablement partie de la région habitée par la peuplade des Allobroges au-delà du Rhône, dont parle Jules César dans ses « commentaires sur la guerre des Gaules ».

Après la conquête, en 58 avant J.C., les Romains y affluèrent, s'y établirent en de nombreuses villas et y laissèrent quelques tombeaux avec inscriptions, tel celui du Lit au Roi. « Le Cirque enchanteur », au milieu duquel la ville de Belley est bâtie, dut avoir sur les Romains une forte puissance d'attraction ; Ils s'y établirent en effet et Belley, Chazey-Bons, St Martin de Bavel, Lavours sont au nombre des pays où l'on a découvert le plus d'antiquités.

Après les romains, dès le 5^{ème} siècle, on voit émigrer, depuis les sauvages forêts de Germanie, les Burgondes ou Bourguignons précisément dans la région de Lyon, de Vienne et de Genève dont le Bugey est le centre. On trouve dans la région plusieurs tombeaux ayant appartenu à cette peuplade. Après les Burgondes, signalons les Maures, Arabes ou Sarrazins pendant la première moitié du moyen-âge. Ils dressent leurs gourbis dans nos régions entre les années 730-740. Plus d'une fois, durant la longue période de déchirement et d'anarchie qui désola nos contrées du 6^{ème} au 11^{ème} siècle, les hordes d'Abdérane, d'Athim et d'Amorrhée passent en un tourbillon sauvage dans nos montagnes du Jura, détruisant ou saccageant les grands monastères du Bugey.

Bien que plus d'un érudit ait formellement nié le passage des Arabes dans la région occupée par le Bugey, le fait ne paraît pas pouvoir être contesté si l'on tient compte des nombreux vestiges et souvenirs qu'ils y ont laissés, comme les crèches des Sarrazins à Génissiat, les puits des Sarrazins à Lavours, le fort des Sarrazins à Ambronay, les grottes des Sarrazins à Bénonces, les portes des Sarrazins près de Gex ...

La domination des Burgondes prit fin par la conquête que firent les Francs de leur territoire. C'est ainsi que le Bugey entra au VII^{ème} siècle dans l'empire de Charlemagne. Le fils du Grand Empereur, Louis le Débonnaire, partagea l'empire en trois parties. Ce fut dans la part de Lothaire qu'entra le pays de Cressin.

Bientôt, l'empire de Charlemagne, ainsi divisé, continua à s'émietter. Chaque seigneur prit son indépendance. Ce fut la féodalité.

Nous arrivons vers l'an 1100 et l'on peut entrevoir notre village.

Les Seigneurs de Rochefort, de 1100 à 1793

« Apud Rupem Fortem » ou Rochefort-sur-Séran, nous dit Guichenon à qui Marguerite d'Autriche confia le soin de conter l'histoire de Bresse et du Bugey en 1650, fut d'abord possédé comme seigneurie par des gentils-hommes qui en portaient le nom et qui étaient nobles. Le premier paraît être Gui de Rochefort qui fit don au siège épiscopal de Belley, en 1159, de ce qu'il possédait à Virieu-le-Grand.

À cette date, l'Evêque de Belley était Guillaume. Il siégea à Belley de 1142 à 1161. Deux ans plus tard, le 2 septembre 1163, était consacré par le pape Alexandre III en la cathédrale de Bourges, celui qui fut un de nos plus grands Evêques, le saint le plus populaire du diocèse, St Anthelme.

Il fut évêque de Belley jusqu'au 26 Juin 1178 date de sa mort.

Les descendants de Gui de Rochefort n'occupèrent pas longtemps le château puisque, en 1375, Pierre de Gerbais reçut la seigneurie de Rochefort en fief du Comte Vert de Savoie, Amédée VI. Il se peut toutefois que les Gerbais aient possédé le château de Rochefort bien plus tôt car, dans l'histoire de Belley du baron d'Allemagne, nous lisons : Jean II de Plaisance, abbé de St Ramberg, en 1260, donna à Pierre de Gerbais (même prénom que celui de 1375) comme feudataire, le château de Rochefort avec ses dépendances. Pierre de Gerbais, Chevalier, n'en jouit que quelques années. Le 13 août 1435, le duc Amédée VII en fit don à Antoine son fils.

A sa mort, Rochefort revint encore aux ducs de Savoie car Antoine de Gerbais n'eut que quatre filles : Marguerite, Gasparde, Françoise et Jacquemette.

Le duc Louis, par lettres datées à Genève le 18 septembre 1446, fit don de la Seigneurie de Rochefort aux deux filles aînées d'Antoine de Gerbais : Marguerite et Gasparde. Elles portèrent cette seigneurie par mariage aux frères Claude et Louis de Menthon. Le petit fils de Marguerite de Menthon, Jean de Menthon épousa Grigonne des Amblard de Chignin, dame de Château-Bochard ; leur fils François transmit tous ses biens à Prosper de Menthon qui épousa Isabelle de Mornieu. Les deux époux eurent l'insigne honneur de recevoir au château de Rochefort en 1620 la visite de Saint François de Sales.

Rochefort resta dans la Maison de Menthon en titre de baronnie jusqu'à Balthazar de Menthon dont la fille unique, Melchionne, le porta en mariage à Jean-François de Mareste qui en prit le fief en 1667. Jean-Jacques de Mareste en fournit le dénombrement en 1753.

Au XVIII^{ème} siècle, la seigneurie de Rochefort fut vendue à Monseigneur Jean-François de Montillet de Grenaud, archevêque d'Auch, qui en fit présent à son

frère, pour lequel il obtint le titre de Grand Bailly d'Epée du Bugey, titre très élevé qui donnait droit à la présidence de toutes les assemblées de la noblesse. Monseigneur de Montillet, originaire de Champdor, venait souvent au château de Rochefort. Les « de Montillet de Grenaud, seigneurs de Rochefort » gardèrent la charge et le titre de Grand Bailly d'Epée du Bugey jusqu'à la Révolution.

Chronologie des Seigneurs de Rochefort

- 1159 Gui de ROCHEFORT
- 1265 Aimond Sister de ROCHEFORT
- 1375 Pierre de GERBAIS
- 1435 Antoine de GERBAIS
- 1446 Marguerite de GERBAIS, épouse Claude de MENTHON
- 1456 Jean de MENTHON, baron d'HERIAT
- 1490 Janus de MENTHON (épouse en 1492 Marie de Gilly)
- 1550 Francois de MENTHON (épouse Gabrielle de Rivoire, le 8-6-1550)
- 1602-1620 Prosper de MENTHON (épouse Isabelle de Mornieu)
- 1642 Balthazar de MENTHON (baron)
- 1667 Melchionne de MENTHON (épouse Jean-Jacques de Mareste de Saint Agneux, le 12 avril 1649)
- 1670 Jean-Jacques de MARESTE DE ST AGNEUX
- 1683 Albert Etienne de MARESTE DE ST AGNEUX
- 1702 Albert Eugene de MARESTE (épouse Jacqueline d'Ugine)
- 1730 Jean-Jacques de MARESTE DE ST AGNEUX (même prénom qu'en 1670)
- ? Pierre Balthazar de MARESTE (marié en 1749 à Marie- Françoise Allinges)
- 1740 Pierre Anthelme de MONTILLET
- 1760 Claude Honoré de MONTILLET
- 1780 Louis Honoré de MONTILLET, marquis de Rougemont, Grand Bailly d'épée du Bugey, maréchal de camp du roi, qui présida aux assemblées préliminaires aux Etats-généraux. Il émigra en 1792.
C'est le dernier seigneur de Rochefort.

Ces Seigneurs de Rochefort, qui étaient-ils ? Que sont-ils devenus ?

Les Rochefort

Bien des membres de la famille des "Rochefort" ont illustré ce nom : citons Guienod de Rochefort, marchand drapier de Lyon et membre d'une famille consulaire de Lyon en 1370, Hubert de Rochefort, conseiller de ville en 1380,

Louis de Rochefort, conseiller en la sénéchaussée et présidial de Lyon. pourvu d'un siège de conseiller au Parlement de Dombes en 1629. Son fils Louis le remplaça et eut pour femme Françoise de Mornieu, fille de Melchior, écuyer seigneur de Grammont.

Au XVIII^{ème} siècle, César de Rochefort, demeurant à Belley, docteur en droit et auteur du « dictionnaire étymologique de la langue française », ainsi que de « controverses et conférences religieuses ». Un de ses fils fut chartreux, procureur de son ordre en Cour de Rome et prieur de la Chartreuse de cette ville.

Enfin, Henri de Rochefort Lucay, directeur du journal « la Lanterne », dans les premières années de la Troisième République. Il dut purger quelques temps en Nouvelle Calédonie, la peine de ses fredaines politiques.

Les Gerbais

« D'azur au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules »

Les Gerbais représentent un des premiers exemples en notre région du passage à la noblesse et aux grandes charges par le canal de la fortune, en l'occurrence de la banque, encore que les Gerbais de Belley prétendissent se rattacher à une famille chevaleresque du Petit Bugey connue dès le début du XIII^{ème} siècle. Les deux frères Gerbais, Amblard et Pierre, banquiers à Belley, étaient fort riches et, de ce fait, avaient prêté de très importantes sommes à Hugues de Grammont.

Pierre devint l'intime de la famille de Grammont. Les mauvaises langues prétendirent que Madame de Grammont fut pour beaucoup dans cette intimité. Quoi qu'il en soit, Grammont dut donner des gages plus sérieux que les charmes de son épouse et il finit par céder à Pierre de Gerbais le château de Grammont et "autres biens fonds" en hypothèques. L'acte fut dressé le 30 août 1371 par Jean Brenier, notaire à Rochefort.

Hugues de Grammont, continuant à gaspiller et à emprunter, dut, par acte du 28 octobre 1374 passé dans la grande Salle du château de Grammont par Jean Brinier, notaire à Rochefort, céder à Pierre de Gerbais et à ses fils, Gaspard et Jean, tous ses biens « meubles, immeubles, allodiaux, féodaux et emphytéotiques ».

Sur ces entrefaites, mourait entre le mois de novembre et le mois de janvier 1375, Girard, frère d'Hugues, laissant à ce dernier les seigneuries de Montferrand et de Montgriffon. Mais, ces différentes mutations entraînaient le paiement, au Comte de Savoie, de droits assez élevés. La bourse d'Hugues, à qui incombait cette charge, était toujours vide ; il fallait emprunter à nouveau, et, le 5 mars 1375, Hugues céda pour la somme de 2.000 florins d'or, à Pierre de Gerbais, la

seigneurie de Montferrand et de Langes. Voilà donc Pierre de Gerbais seigneur de Montferrand.

Plus tard, Pierre de Gerbais dut soutenir de graves procès qui l'entraînèrent dans une chute retentissante. Il rentra plus tard en grâce auprès de son souverain. Il prêta de très importantes sommes au Comte Vert Amédée VI de Savoie.

Les deux frères, Amblard et Pierre, devinrent l'un et l'autre trésoriers généraux de Savoie et nobles de ce fait. La postérité de Pierre de Gerbais qui, déjà arrivé à l'âge mûr, épousa vers 1356 Alise (ou Alex), la fille de Guy de Seyssel, sire d'Aiguebelle, devait s'éteindre assez rapidement dans les seigneuries de Grammont et de Rochefort.

« En 1373, dame Arthaude de Chevelu, veuve de Guy de Gerbais, fonde un anniversaire à Hautecombe, imitée en 1377 par demoiselle Béatrix de Gerbais, dame de Rochefort... ».

Les Menthon

« De gueules au lion d'argent, une bande d'azur brochante sur le tout »

Un des noms les plus prestigieux de Savoie, et des plus anciens : il était puissant d'Annecy à Genève dès avant l'an mil et la première illustration de la Maison de Menthon est, au X^{ème} siècle, Saint Bernard, le fondateur des fameux hospices, qui serait né en 923 de Richard de Menthon. La filiation n'a pu être établie qu'à partir de Jean 1^{er}, cité en 1190.

Tout au long de l'histoire, cette maison a eu d'illustres personnages qui ont rempli de hautes charges à la cour de Savoie, conseillers, ambassadeurs, gouverneurs de Nice, chevaliers de Saint Maurice...

La souche de cette famille est l'imposant château de Menthon qui, à Talloire, domine le cadre magnifique du lac d'Annecy ; il appartient d'ailleurs toujours à la famille de Menthon. Les différentes branches sont : les comtes de Menthon et Montrottier, les seigneurs de Beaumont, Beaufort, La Balme, du Marest, de Cormand, Gresy et Pontverre. Trois branches intéressent notre département, dont deux particulièrement pour le Bugey, et la troisième pour le pays de Gex : les Menthon-Lornay. Les Menthon s'étaient implantés beaucoup plus anciennement en Bugey et en Bresse.

Dès le XV^{ème} siècle, les Menthon possèdent des biens en Bugey, du fait de l'inféodation par le duc Louis à Noble Jean de Menthon, en 1456, des seigneuries de Rochefort-sur-Séran et de Château-Bouchard sur Nattages. Ses descendants possèdent ces biens jusqu'au milieu du XVII^{ème} siècle. Bien qu'également co-seigneurs d'Aubonne en pays de Vaud, ils résidaient plutôt

dans leur château de Rochefort dominant le Rhône ou dans leur manoir de Château-Bouchard.

Vers 1550, le seigneur de Rochefort était François de Menthon, gentilhomme de l'amiral de Coligny, ce qui laisserait à penser qu'il était protestant, et dont "Le Bugey" nous conte les démêlés avec François de Longecombe, seigneur de Peyzieu, qui voulait épouser Guigonne des Amblard, mère dudit François de Menthon¹.

En 1602, c'est son fils, Prosper de Menthon, qui fait reprise de fief vis-à-vis du Roi de France. Les Menthon de Rochefort possédaient aussi la moitié de la seigneurie d'Ecrivieux (ou Escrivieux), sans doute par héritage des Mareste ; l'autre moitié était aux Gorras puis aux Léaz. Balthazar, fils de Prosper de Menthon, acquit cette seconde moitié en 1628 mais, par suite d'un conflit entre les Liz et les héritiers des Gorras, il ne put en prendre possession qu'en 1650.

Balthazar de Menthon n'eut qu'une fille, Melchione, qui apporta les trois seigneuries à Jean-Jacques de Mareste, Comte de Saint Agneux.

Cette branche des Menthon-Rochefort était issue de celle des seigneurs d'Aubonne, en pays de Vaud. Citons parmi leurs alliances, pendant leur période bugiste, les Gerbais, les Amblard de Chignin, les Mareste.

La deuxième branche de Menthon qui concerne le Bugey, celle des barons d'Enya (ou Hériat) fut tout autant, sinon plus, bressane, en tant que barons de la Gélière, tout en ayant gardé des attaches avec leur Savoie d'origine vers laquelle elle devait revenir au XIX^{ème} siècle. C'est la souche des Menthon actuels qui constitua la troisième branche aînée. Elle est issue de François III de Menthon, seigneur de Corvetto (ou Corvettes) baron de la Gélière, gouverneur de Bourg au XVI^{ème} siècle. Il acquit des Bussy en 1586 la baronnie d'Hériat qui passa ensuite à deux de ses fils, François IV et Emmanuel-Philibert, en co-seigneurie ... Joseph et Bernard de Menthon furent arrêtés comme suspects lors de la Terreur. Ce sont leurs descendants qui ont perpétué la famille en Savoie.

Les Mareste

« D'azur, à deux faces d'argent et 3 la bande de gueules brochante sur le tout »

La famille de Mareste était, avec les Chevelu, l'une des deux principales du Petit-Bugey, qu'on appelait aussi le Bugey savoyard, car il était de l'autre côté du Rhône, avec Yenne comme chef-lieu. C'était aussi l'une des plus anciennes, remontant à Bosson, cité en 1200.

¹ G. PEROUSE : La vie en Bugey au XVI^{ème} siècle. Le Bugey 1913 n° 10 p. 330

Très tôt, les Mareste eurent des biens en Bugey : la seigneurie de Chanaz, située moitié Bugey (sur l'actuelle commune de Lavours), moitié Savoie, est citée dans leurs biens des 1279.

En 1417, André de Mareste acquiert des Bussy la seigneurie d'Apremont en Bugey, par ailleurs revendiquée par les Lautrec comme héritiers des Thoire-Villars. Cette seigneurie ne cessa d'ailleurs d'être inféodée plus ou moins simultanément à plusieurs familles dont, en 1520, à nouveau aux Mareste, de qui elle passa par héritage aux Vignod au XVII^{ème} siècle.

François de Mareste, fils d'André, accrut considérablement ses biens en épousant en 1466 Guillemette de Chevelu, dame de Lucey. Leur fils Claude, seigneur de Lucey en Bugey, de Chanaz, Culoz et, par son mariage, de biens venant des Luyrieux, fut conseiller et chambellan du duc de Savoie et son bailli en Bugey. Il était également seigneur d'Escrivieux par héritage qu'il en fit de son parent Guillaume d'Escrivieux. Son descendant, également prénommé Claude, conseiller et maître d'hôtel du duc, eut deux fils : Jacques dit de Bonivard du nom de sa mère, fut seigneur de Lompnes de 1592 à 1602 mais mourut sans postérité ; Jean, l'aîné, continua la lignée. Fait baron de Lucey en 1562, il fut en 1598 gouverneur du Bugey et Valromey. Lui-même eut deux fils : Louis, fait marquis de Lucey en 1654, qui continuera la lignée savoisienne des Mareste, et Charles, seigneur de Saint Agneux.

La descendance de Louis, bien que résidant essentiellement à Lucey ou Chambéry, ne fut pas totalement étrangère au Bugey, grâce à sa seigneurie de Chanaz dont la moitié se trouvait en France ; cette seigneurie fut reprise en fief successivement, en 1668, par le fils de Louis, Charles-Emmanuel, marquis de Lucey, baron de Chevelu et de Châteaufort, conseiller d'état de Savoie, commissaire général de la cavalerie de Savoie, et, en 1679, par Louis, fils du précédent, alors capitaine de cavalerie. Sa veuve vendit Chanaz en 1744 à Jean-Baptiste de Rossillon, comte de Saint-Amour.

La branche des marquis de Saint Agneux, issue de Charles, fut davantage bugiste, au moins au XVII^{ème} siècle, et du fait du mariage en 1649 de Jean-Jacques de Mareste, fils de Charles, avec Melchione de Menthon, héritière des seigneuries de Rochefort sur Séran, chapeau-Bouchard et Escrivieux.

Pendant deux générations, ces Mareste seront appelés indifféremment marquis de Saint-Agneux en Savoie, ou comtes de Rochefort en Bugey. D'ailleurs Jean-Jacques de Mareste sera de 1674 à 1678 Syndic de la noblesse bugiste et, en 1679, conseiller de l'ordre, comme son fils Albert-Eugène de 1711 à 1714. Par contre, le fils de ce dernier, Jean-Jacques, réside habituellement à Chambéry et on ne voit plus de Mareste participer aux assemblées de la noblesse bugiste

après 1748. Les seigneuries de Rochefort, Château-Bouchard et Escrivieux sont alors vendues aux Montillet.

Les alliances des Mareste comportent les plus grands noms de la région : Chevelu, Luyrieux, Bonivard, Perrucard, de Ballon, Grolée d'Uriage, Arlon, Menthon, Ugine, Mornieu.

Citons aussi deux implantations de Mareste en Bugey, de plus courte durée et de branches cadettes.

Louis, troisième fils de Claude II de Mareste, Cité plus haut, épousa, à la fin du XVI^{ème} siècle, Victorine de Mornieu, héritière par sa mère, Aymarde de la Balme, de la seigneurie de Montaigne ; son fils, Prosper de Mareste, mort avant 1650 n'eut que des filles. La seigneurie appartient à ses descendants jusqu'au début du XVIII^{ème} siècle, puis passa à une famille bourgeoise : les Genin (ou Jenin).

Un autre Mareste, Anthelme, baron de Champrover, en Savoie, et de la Maison-forte de Mérignat (qui ne semble pas être le Mérignat bugiste, qui appartient aux Moyria), Chevalier de Saint- Maurice et de Saint-Lazare, lieutenant en l'escadron de Savoie, recueille en 1656 comme légataire de son beau-frère, la seigneurie de Vans. Elle dut faire retour aux Mareste-Lucey à qui elle appartient jusqu'en 1736, date à laquelle Louis de Mareste, marquis de Lucey, seigneur de Chanaz, que nous avons évoqué plus haut, la vendit à Anthelme Montanier, seigneur de Génissiat.

Les Montillet

« D'azur à un chevron d'argent, surmonté à la pointe d'un croissant d'argent »

Les Montillet étaient de noblesse récente bien que prétendant à une ancienneté qui aurait remonté au XV^{ème} siècle avec Henri de Montillet (1401) ... Jacques Montillet (1469).

Ils ont occupé à Belley, tout au long du XVII^{ème} siècle, des charges honorables : Officier et Président d'Élection du Bugey.

Ce n'est qu'en 1698 que Guy de Montillet, seigneur de Champdor et du Chatelard, conseiller au parlement des Dombes, fut reçu au corps de la noblesse. Réception contestée puisqu'ils eurent à se défendre l'année suivante d'un procès en « usurpation de noblesse ». Ils semblent en avoir triomphé, mais ce ne fut pas oublié et la vieille noblesse bugiste, en la personne de ses syndics en 1740, le baron de Luis, le comte de Moyria et le comte de Seyssel la Balme, ne semble pas avoir vu d'un bon oeil l'élévation au premier rang de la province de ces descendants de bourgeois belleysans. Il fallut une intervention de Versailles, en la personne du ministre, Monsieur de Saint Florentin, pour que la nomination de

Pierre de Montillet, seigneur de Rochefort en 1741, soit effectivement enregistrée : « sa Majesté ayant fort désapprouvé les recherches qui ont été faites par les officiers de la noblesse du Bugey sur la noblesse de Monsieur de Montillet... »

Le dernier seigneur de Rochefort, Louis Honoré de Grenaud, marquis de Rougemont, maréchal de Camp du Roi, présida aux assemblées préliminaires aux Etats Généraux.

Transportons-nous à Belley le 17 mars 1789 ... La petite capitale bugiste est fort animée avec un air de fête. Le printemps a fait son apparition après un hiver des plus redoutables qui avait duré jusqu'au mois de mars. Le sieur Peysson, de bonne bourgeoisie, écrit dans son livre de raison que l'hiver fut affreux, « jamais homme d'âge de 90 ans n'avait vu pareil froid et si longue durée, ni si grande quantité de neige » ... Mais, l'hiver passé, on était tout à l'espoir : Espoir d'un temps plus clément, espoir que la réunion prochaine des Etats Généraux du Royaume allait inaugurer une ère nouvelle et merveilleuse.

Donc, ce matin du 17 mars, les différents ordres de la province s'étaient réunis à Belley. Cela faisait beaucoup de monde pour cette petite ville, délégués des villes et communautés... Les bons belleysans étaient à la fête. La réunion des Ordres devait commencer par une messe solennelle en la cathédrale St Jean Baptiste, ornée pour la circonstance de belles tapisseries, messe dite par Monseigneur l'Évêque de Belley, Jean Gabriel Cortois de Quincey, et son chapitre, devant Messire Louis Honoré de Montillet, grand Bailly d'Épée de la province, maréchal de Camp des Armées du Roi, marquis de Rougemont, seigneur de Rochefort et autres lieux.

Résumé des charges importantes assumées par les Seigneurs de Rochefort

Officier d'Election :	1602 - de Montillet - élu
	1624 - C. de Montillet - élu
	1655 - B. de Montillet - élu président
Premier Syndic :	1664 - Comte de Mareste-Rochefort
Conseiller de la noblesse :	1679 - de Mareste St Agneux Rochefort
	1711 - id
Grand Bailly d'Epée :	1740 - Pierre-Anthelme de Montillet
	1760 - Claude-Honoré de Montillet
	1780 - Louis-Honoré de Montillet

Ajoutons encore :

1660 Claude-Antoine Récamier, nommé « juge châtelain » de Rochefort, fonction qu'il cumulait avec celle de notaire royal.

... « le juge châtelain était, sous l'ancien régime, le magistrat qui rendait la justice seigneuriale par délégation du seigneur du lieu. On l'appelait aussi procureur fiscal. Son rôle et ses pouvoirs étaient à peu près ceux cumulés d'un maire, d'un juge de paix, d'un commissaire de police. La charge était importante et fort lourde ».

La Savoie, Le Bugey et Cressin-Rochefort

L'ancienne administration

Jusqu'en 1601, le Bugey, donc Cressin-Rochefort, dépend du duché de Savoie. Mais, par le traité de Lyon du 17 janvier 1601 conclu sous la médiation du cardinal Aldobrandini, légat du Saint Siège, Henri IV, roi de France, abandonne le marquisat transalpin de Saluces à Charles-Emmanuel 1^{er} duc de Savoie, qui, en échange lui cède « ... tous les pays et seigneuries de Bresse, Beugey, Valromey et généralement tout ce qui lui peult appartenir jusques à la rivière du Rosne, icelle comprise, de sorte que toute la rivière du Rosne des sa sortie de Genève sera du Royaume de France et appartiendra audit Seigneur Roi et à ses successeurs... »

C'est le rattachement du Bugey à la France.

Notre province adopte alors les institutions françaises. Au point de vue militaire, elle entre dans le gouvernement de Bourgogne ; au point de vue juridique, Cressin fit partie du Baillage de Belley qui ressortissait du parlement de Dijon et, au point de vue financier, il dépendait de l'élection et de la recette de Belley et s'approvisionnait au grenier à sel de Belley. De plus, ces diverses administrations s'encadraient en des divisions appelées mandements.

Cressin appartenait au mandement de Rossillon, qui comprenait toute la région de Belley dans le coude du Rhône jusqu'à une ligne allant de Culoz à Briord en passant par Béon, Artemare, Hauteville, Longecombe, Chalet, Ordonnaz et Bénonces.

Sous l'Ancien Régime, le pays était divisé, au point de vue municipal, en communautés administrées par des syndics. Cressin en formait une et Rochefort une autre.

Quant aux impôts, le revenu consiste en rentes et fiefs nobles. Ces revenus ne devaient pas être importants pour notre commune entre 1600 et 1700. En effet, d'après les « déclarations des biens des communautés de 1655 à 1670 », nous notons: « ... Il y a aux susdits lieux Cressin, Parissieu et Rochefort environ deux cent soixante habitants dont le tiers sont veufs. Ils sont estimés presque tous pauvres ». Bouchu nous dit aussi : « Il ne s'y fait aucun commerce : le torrent de Séran est au bas et le fleuve du Rhône est à deux portées de mousquet au-delà ; ils ruinent la plupart du temps les terres et les prés. Les terres n'y ont point de prix à cause des ravages qui y surviennent souvent. L'ouvrée de vigne n'y vaut que 10 livres... ».

Au XVIII^{ème} siècle, les impositions sont régulièrement levées dans les localités. Chaque communauté doit payer trois impôts : la taille, la subsistance et

l'exemption. Ainsi, Francois Martinet doit payer pour la taille une livre et 5 sols, pour la subsistance 14 sols et pour l'exemption 17 sols.

Édifices Religieux

La Vieille Eglise

La paroisse de Cressin-Rochefort a été créée en 1838 dans les mêmes limites que celles de la commune comprenant le bourg de Cressin et les deux hameaux de Parissieu et de Rochefort.

Avant cette date, elle faisait partie de la paroisse de Pollieu et son église, sous le vocable de Saint Etienne, était une annexe de l'église mère.

Dans les temps lointains du moyen âge, il existait aussi une église paroissiale à Rochefort. Cette église, très modeste et dont on voit encore quelques restes en bordure de la route près du pont du Séran, était sous le patronage de Saint Sebastien et de Sainte Marguerite, puis de Saint Blaise. Il ne faut point toutefois la confondre avec la chapelle du château. Cette petite paroisse ne fut pas, sans doute, d'une longue durée. Elle fut rattachée bientôt à Cressin qui était desservi par le vicaire de Pollieu.

Comme Pollieu, dont elle dépendait, l'église de Cressin faisait partie, depuis les temps les plus reculés, du diocèse de Genève et, chaque fois que l'Évêque venait visiter Pollieu, il visitait aussi Cressin. Il existe beaucoup de procès-verbaux de ces visites épiscopales et ils donnent une juste idée de ce que pouvait être cette vieille église de Cressin.

Déjà en 1411, puis en 1414, l'Evêque Jean de Bertrand visita l'église de Cressin. Le 27 août 1443, la visite fut faite par Monseigneur Barthélemy Vittelschi, Évêque de Corteno (Italie) au nom de Jean-Francois de Savoie, Évêque de Genève : « ... Le seigneur visiteur susdit a visité l'église paroissiale de Cressin annexe de l'église paroissiale susdite de Pollieu. Il y a 40 feux (180 habitants) ... » suit toute une liste de travaux à accomplir dans l'église déjà bien pauvre et déjà délabrée ainsi que d'acquisitions à faire pour célébrer le culte correctement : « ... on fera tout le chœur de fond en comble et plus grand et plus large. On fera une armoire pour le Corps du Christ, creusée dans le mur. On fera une fenêtre afin que le chœur soit clair et lumineux... Le seigneur Visiteur a accordé quarante jours d'indulgence à tous ceux qui personnellement y travailleront ou prêteront leur Concours par des aumônes » ... Suit encore toute une liste d'objets liturgiques à acheter, telle une custode pour porter le Corps du Christ aux malades ou infirmes, tant était grand déjà, le dénuement : « ... Pas de veilleuse, de burettes pour tenir les saintes huiles » . On fera réparer le missel aux endroits où cela est nécessaire selon l'avis du curé, ... On fera un avant-toit devant la

grande porte de l'église et, au-dessus, on fera peindre l'image du patron... On fera entièrement achever le campanile ».

Ce même jour de visite, dix clercs sont ordonnés à Rochefort, probablement dans la Chapelle du château.

Les évêques de Genève resteront bien des années (138 ans) avant de revenir à Cressin. En 1581, Monseigneur Claude de Granier effectue sa visite pastorale. « Il y a dans la paroisse de Cressin 60 feux (270 habitants) et il constate que l'église est toujours aussi pauvre et délabrée et que les objets nécessaires au culte manquent toujours.

Monseigneur Claude de Granier mourut en 1602. Il eut pour successeur Saint François de Sales. Celui-ci fit en 1605 la visite de son diocèse. Le 17 novembre, il vint à Cressin : « A visité la paroissiale de Saint Etienne de Cressin, filiole de Saint Pierre de Poullioux, en présence d'André Bernard, luminier, Claude Garson et Guillaume Collomb, paroissiens du dict lieu et R. messire Jehan Camel et Claude Noyrey, chanoines de la Sainte Chapelle de Chambéry, faisant tant à leurs noms que des autres chanoines qui font desservir la dicte église du dict Creyssin avec celle de Poullioux par deux prestres nommés en la précédente visite du dict Poullioux : Jehan Magnin et Pierre Billet".

Les Chapelles

Dans cette vieille église de Cressin, il y avait des chapelles que des personnes de la commune ou d'ailleurs faisaient aménager et entretenir à leurs frais.

Lors de sa visite à Cressin, le 17 novembre 1605, Saint François de Sales dit : « il y a une Chapelle Saint Georges de la présentation du Seigneur de Rochefort (Balthazar de Menthon) en laquelle doit être célébrée une messe hebdomadaire. Autre chapelle, de la Sainte Trinité, autrefois de la présentation des Bernard du dict Rochefort et maintenant des Constantin de Belley. Autre Chapelle de Saint Nicolas, de la présentation de Maître Jacques Vuillermet cy devant, et maintenant des Gagniot. ". Saint François de Sales fit faire à son représentant, Monseigneur Jean Rosetain, curé de Chavornay et official pour la partie française du diocèse, des visites de paroisses. Le 15 juin 1614, notre église de Cressin est toujours dans un état aussi lamentable qu'au cours des visites précédentes. Aucun des travaux prescrits n'a été exécuté, les objets du culte hors dosage ou manquants à tel point que ... « quant aux anciens objets touchant la célébration du culte : calice, patène, étoles, manipules, Monseigneur défend au sieur curé de s'en servir sous peine d'excommunication à cause de l'indécence ».

Suit la visite des chapelles :

- Chapelle Saint Nicolas et St Sebastien dite aussi Saint Martin de la présentation de Francois et Benoit Gagniouz.
- Chapelle de Saint Georges de la présentation du seigneur baron de Rochefort.
- Chapelle de la Trinité, que l'on dit être de la présentation des Bernard, de laquelle Maitre Gabriel Arnaud, curé de Lavours dit être le recteur dûment institué par dévolu.
- Enfin, la Chapelle de Saint Sébastien et Sainte Marguerite fondée au village de Rochefort, de la présentation du seigneur de Rochefort.

Les habitants de la commune demandent que le curé réside à Cressin.

Le 17 Août 1705, l'église de Cressin, sous le vocable de St Etienne, fut visitée par Monseigneur Michel-Gabriel de Rossillon de Bernex, Evêque et Prince de Genève.

Le procès-verbal de cette visite se termine par une supplique des paroissiens de Cressin-Rochefort adressée à l'Evêque pour obtenir que le vicaire de Polliou vienne résider à Cressin.

En voici le texte et la suite donnée :

« Ont comparu les paroissiens et habitants de Cressin, lesquels ont représenté à Monseigneur que leur paroisse est composée de quatre vingt dix feux et d'environ trois cents communians et que leur église est distante de celle de Polliou d'une petite heure par un chemin impraticable en temps d'hyver et surtout en temps de pluye à cause du ruisseau qu'il faut passer, ce qui est la cause que diverses personnes sont mortes sans confession pour n'avoir pu être secourues promptement, c'est ce qui les fait supplier Monseigneur ordonner que le vicaire résidera au dit Cressin, sous les offres qu'ils font de lui bâtir un presbytère et de ne rien déroger aux droict du sieur curé de Poullieu attendu que le dit vicaire sera toujours amovible et dépendent du Révérend sieur Curé, lequel sera en droit d'y aller quand bon luy semblera et en cas qu'il fut malade, pendant le temps qu'il serait détenu dans son lit que le dit vicaire habitera Pouilliou pour assister et secourir le dit Sieur Curé, et mesme déclarant ne point se prévaloir de la déclaration du Roy au cas que le dit Sieur Curé consentant leurs représentations et en cas de refus protestant au contraire et de se pourvoir ainsy et là ils verront à faire pour l'establissement d'un vicaire perpétuel, attendu les motifs pressants et légitimes qu'ils ont pour l'intérêt du salut de leurs âmes de poursuivre et de demander le dit establissement.

A aussy comparu le dit Révérend Sieur promoteur lequel estant pénétré de la vérité en l'exposé du comparant des dits habitants et ayant égard à ce qu'il s'agit

de pourvoir au salut des âmes dict qu'il consent non seulement mais qu'il requière l'establisement requis.

A comparu le dit Sieur Curé lequel a consenty audit establisement sous les réserves de ne rechercher jamais plus de cinquante écu pour son entretien et sans préjudice de ses droits curiaux et au cas qu'il ne trouva pas vicaire qui voulu résider au dit lieu de Cressin pour la dite somme qu'au dit cas il le rappellera auprès de luy.

Sur quoy, Monseigneur ayant égard à tout ce que dessus, et au consentement presté tant par le dit Sieur promoteur que par le dit Sieur Curé et ordonné que le dit vicaire résidera au dit Cressin pour y faire le service d'heures sous la direction et dépendance dudit Curé, lequel serait amovible comme il estait auparavant et c'est moyennant le relaschment fait par le dit Sieur Cure de cinquante écu pour son entretien et sans qu'il souffre rien du parsus et le tout sans préjudice des droicts du dit Sieur Curé.

Faict et prononcé au devant de la dite église de Poullieu par je soussigné greffier de l'Esveché de Genève en la présence de Mon dit Seigneur en l'assistance de Rds Srs visiteur et promoteur, de Rd Sr Augustin Bertet archiprêtre curé de Flaxieu, de Mrs Jacques Bellod procureur spécial de Poullieu, de Mrs Pierre Bouillet, Claude Billet, Philibert Jacquemin, Aymé Billet, Claude Desvoisins, tous du dit Poullieu, de Claude Récamier, châtelain de Rochefort et notaire royal, Pierre Collomb, Francois Prodon, Guichard Roget, sindicq de Rochefort, Prosper Corlion sindicq de Cressin et de presque tous les paroissiens du dit Cressin présents Mrs Laurens Angelot et Anthelme Angelot tous deux de Marignieu, témoins requis lesquels n'ont seu signer ».

+ M.G. Evêque de Genève

Cette idée se réalisa dans la suite. À une époque que nous ne pouvons déterminer, le vicaire de Polliu fut logé dans une maison de Cressin louée à cet effet au prix de 50 livres que payaient chaque année les habitants. La maison était en bon état, très logeable et convenait parfaitement, si bien qu'au siècle suivant, le 19 juin 1788, les habitants l'achetèrent au Sieur Gonot qui en était le propriétaire pour la somme de 898 livres.

Une autre visite fut faite le 7 août 1767 par Monseigneur Jean-Pierre Biord évêque et Prince de Genève. Il visite l'église et les chapelles. A cette date, la Chapelle St Georges est toujours de la nomination du seigneur de Rochefort, marquis de Montillet, comte de Rochefort.

Le procès-verbal de cette visite est intéressant car il est rédigé en la présence d'habitants de notre commune dont les noms nous sont familiers, ainsi :

« Faict et prononcé dans la dite église par je soussigné greffier, en présence et de l'autorité de Monseigneur, en l'assistance du dit Révérend Seigneur visiteur, en présence du dit Révérend Curé, des honorables Benoit Bouillet Syndic de Pollieu, Claude Maillet Syndic de Leyzieu, d'Anthelme Bernard ex-Syndic de Cressin, Sieur Francois Grossi, procureur du Roy au Baillage du Bugey, Joseph Collomb, Francois Arnaud, Bennier, Joseph Prodon, Francois Billet, Pierre Béard, Hugues Girerd, Benoit Pontanier, Claude Durand, Francois Mugnier, Etienne Millioux, Antoine Cuffed, Anthelme Branchut et de presque tous les paroissiens tant de Pollieu que de Cressin... ».

Il est aussi, ce jour là, demandé « l'indépendance de Cressin vis-à-vis de Pollieu ».

L'église de Cressin et la Révolution

Il eut été intéressant de connaître tous les prêtres qui, sous le titre de vicaire de Pollieu, administrèrent le territoire de Cressin.

A la fin de ce chapitre, nous en donnerons quelques noms. Il en est un, du moins, dont notre commune peut être fière ; c'est l'abbé Martin Rey.

Martin Rey, né a Ceyzérieu le 16 Janvier 1746, fut d'abord vicaire à Hauteville de 1781 à 1785. Au commencement de la Révolution, en 1790, nous le trouvons à Cressin-Rochefort où il est vicaire résident du curé de Pollieu , M. Nievre.

Il prêta le serment, mais avec restriction et fut en conséquence destitué. Il se réfugia à Ceyzérieu. Ne s'y trouvant pas en sécurité, il passa le Rhône et vint demander asile à son ami le curé de Chanaz. Trois jours après, le 17 septembre 1792, la Savoie était envahie par l'armée française. Il dut alors se cacher à Ceyzérieu du 28 février au 21 novembre 1793. Ce jour là, se rendant à Genève avec un de ses parents et sans passeport, il fut arrêté à Corbonod. Conduit à Belley et transféré à Bourg, il fut incarcéré aux Clarisses, l'actuel palais de justice. Le 4 floréal an II (23 avril 1794) il comparut devant le tribunal criminel de Bourg, fut condamné à mort comme émigré et, le lendemain, après avoir reçu les sacrements d'un prêtre détenu et avoir parlé au peuple, il eut la tête tranchée.

Nous trouvons aussi parmi les prêtres qui exercèrent leur ministère à Cressin sous la Révolution, le nom de l'abbé Jean-Claude Récamier, enfant du pays puisqu'il était né à Rochefort le 14 aout 1742 dans la maison que, par la suite, sa famille donna généreusement à la commune pour servir d'école.

Il entra dans le diocèse de Lyon et, lorsque la Révolution éclata, il était curé de Villebois. Comme tel, il prêta le serment, lut la lettre de l'Evêque constitutionnel

Royer et eut la faiblesse de signer la formule du proconsul Albitte. Ce proconsul édicta contre les prêtres des mesures extrêmement sévères. Il organisa des processions sacrilèges que devaient suivre les prêtres du district, revêtus d'ornements sacerdotaux. Elles se terminaient par la lecture d'une odieuse formule d'abjuration lue du haut de la chaire par chaque prêtre.

Le remords l'envahit. L'abbé Jean-Claude Récamier oppose une certaine résistance au régime révolutionnaire à tel point que le 22 août 1793, il est accusé d'avoir blâmé le siège de Lyon, les assemblées populaires, les clubs, cherché à discréditer les assignats. Il eut mandat d'arrêt. Heureusement pour lui, on ne le trouva pas chez lui, car s'il eut été pris, il courait le risque de la vie dans un moment aussi dangereux.

Il franchit le Rhône et, par la Savoie, vint se réfugier dans sa petite maison de Parissieu. Avec toute la prudence imposée par ces temps troublés, il assista la population de Cressin-Rochefort pour les baptêmes, mariages et visites aux mourants.

Sentait-il quelque danger, il partait en Savoie, espérant y trouver l'accalmie. La chute de Robespierre et la fin de la Terreur lui rendirent la liberté.

Il se retira dans sa maison de Parissieu, eut le bonheur de se réconcilier avec l'Église qui lui rendit ses pouvoirs et l'appela à faire le service de Cressin. Nommé curé de Pollieu en 1806, il s'appliqua au service de cette paroisse et de son annexe, Cressin.

Il tint exactement les registres de catholicité et même les enrichit de quelques notes intéressantes comme celle relative à la bénédiction de l'église de Cressin qu'il avait lui-même rendue au culte le 13 décembre 1807 « après quatorze ans de profanation. et d'interdiction, écrit-il, l'église succursale de Cressin a été réconciliée et bénite par moi, prêtre, desservant la dite église, ancien curé de Villebois, le troisième dimanche de l'Avent 13 décembre 1807 ».

Très attaché à son pays natal, il refusa tout autre poste et continua son ministère jusqu'à sa mort, survenue le 9 avril 1831.

Le Concordat

La paroisse de Cressin-Rochefort est enfin indépendante.

Le Concordat de 1801, signé entre le Pape Pie VII et le premier Consul Bonaparte, devait avoir des conséquences notables sur l'état des églises de France. Cressin en est un exemple.

Jusque là, le village avait appartenu à la paroisse de Pollieu et était administré par le vicaire de cette paroisse, mais, peu à peu, la population s'était détachée du

centre primitif. Nous avons vu précédemment que les paroissiens de Cressin-Rochefort avaient demandé leur indépendance vis-à-vis de Polliou dans une réunion tenue à l'occasion de la visite épiscopale de Monseigneur J.P. Briord.

Cressin-Rochefort était éparpillé sur un terrain dont, mieux que Polliou, Cressin était le centre.

Il n'est pas étonnant, dès lors, qu'en mai 1821, un décret du roi Louis XVIII érigeât l'église de Cressin en chapelle vicariale. A ce moment, Polliou comptait 308 habitants et Cressin-Rochefort 621 ; Il devenait nécessaire d'avoir un prêtre à demeure.

En 1823 fut créé le diocèse actuel de Belley avec le département de l'Ain pour territoire. Cressin passait donc à ce nouveau diocèse qui fut organisé par Monseigneur Devie, nommé à ce siège.

En 1826, une enquête demandée par cet évêque à Mr Carron, curé de Polliou, de qui dépendait encore Cressin, est assez révélatrice sur l'état de la vieille église, mais aussi des paroissiens de notre village...

« Cressin n'a qu'une bien modeste église qu'il faut réparer. Sa longueur est de 54 pieds (17 m), sa largeur de 20 pieds à la nef (6,60m) et de 11 (3,3m) au chœur. Elle est sous le vocable de St Etienne. Elle possède une Chapelle dédiée à St Nicolas. Point de clocher ni de cloche ; la pierre sacrée fendue, on n'a pu y découvrir les reliques. Le tabernacle est vermoulu et garni de papier à l'intérieur ; un autre autel dédié à la Ste Vierge ; la lampe du sanctuaire est absente. Derrière l'autel est une espèce de sacristie sans armoire pour tenir les linges et ornements qui sont en nombre dérisoire. Pas de calice, un ciboire tout en composition, point d'ostensoir, point de bannière, pas de dais, une croix processionnelle, un bénitier portatif en fer blanc sans goupillon, point d'encensoir ni de navette, il n'y a pas de chaire ».

« En somme, rien n'a été fait depuis 1411, mais encore la décrépitude n'a cessé de s'accroître ».

« Le cimetière n'est entouré que d'une haie et encore pas tous les côtés ».

Les âmes sont dans le même état d'abandon ; L'enquête effet signale :

« Il n'y a pas d'instituteur ; seulement à Rochefort, un préposé retraité des Douanes, peu religieux, fait la classe à quelques enfants des deux sexes. On travaille sans scrupule le dimanche, surtout à Rochefort et Cressin dans le temps des travaux. Les cabarets restent ouverts pendant les offices, surtout pendant les vêpres. Le catéchisme est fait à Polliou selon le livre du diocèse de Belley. On croit aussi aux sorciers ; pas de protestants ; pas de procession ni de confrérie ;

six mariages purement civils. Point de missel Lyonnais, point de livre de chant. On ne fera plus le pain béni à Pollieu. Les habitants ne veulent pas contribuer aux réparations de l'église de Pollieu... ».

L'église actuelle

Le 25 février 1870, la vieille église s'est écroulée. Depuis longtemps, on avait l'appréhension de cet accident : les vieux murs lézardés menaçaient de tomber en ruine ; Le plafond en planches qui constituait la voûte n'était plus soutenu que par des poutres vermoulues. C'était le plafond qui venait de céder brusquement, écrasant chaises et bancs.

On frémit en pensant que cette chute aurait pu se produire pendant une cérémonie.

La construction d'une nouvelle église s'imposait. A ce moment, le curé était l'abbé Jean-Victor Morel. Venu à Cressin-Rochefort le 1er août 1853, il avait dû déjà organiser le presbytère et presque entièrement à ses frais. Maintenant il s'agissait de la maison de Dieu. Il se fit quêteur. La Grande Chartreuse, les principales familles de Cressin souscrivirent, entre autres, Monsieur Etienne Récamier a donné à la commune sa maison de Rochefort pour en faire la maison-école à condition que la commune souscrive pour l'église. L'abbé Morel lui-même prend à sa charge la construction de la sacristie. Le montant de la souscription a rapporté 15.200 francs. C'était relativement peu pour une telle construction. Afin de supprimer les frais d'architecte, on prit les plans et devis de l'église de St Bois. On l'augmenta de 1,50m en longueur pour suffire à la population qui comptait 530 habitants. Les travaux commencèrent le 14 juin 1871. Ils furent conduits avec tant de célérité par les entrepreneurs, Favel-Barbier et Cie, que la construction se trouva achevée le 17 décembre de la même année. Par suite de nouveaux dons, le clocher fut construit en 1872 par les mêmes entrepreneurs pour la somme de 1.500 francs. La bénédiction de l'église eut lieu cette même année 1872 par Monseigneur Richard qui devint cardinal archevêque de Paris. L'ameublement nécessaire est constitué petit-à-petit grâce à des dons. Citons en passant que la table de communion a été donnée par Madame Jeannette Collomb-Tranchant.

Cressin a ainsi une église de style ogival, sinon des plus vastes, du moins des plus gracieuses de la région. Le clocher placé sur la façade a la même grâce. Il renferme une seule cloche.

L'église a 28 mètres de long, 7,50m de large et 16,50m entre les transepts. Au milieu du chœur est le maître autel, dans le transept de gauche, la Chapelle de la Sainte Vierge, dans celui de droite, la Chapelle de Saint Joseph. La sacristie est à

droite. Dans la Chapelle de la Sainte Vierge est placée une pierre commémorative de la famille Récamier.

Ce qui fait l'ornementation remarquable de cette église, c'est la série de peintures qui décorent les murs et qui sont l'oeuvre du peintre Eugène Bon. Elles représentent les sujets suivants :

À l'entrée, côté gauche :

1 - un Sauveur nous est né,

2 - Jésus donne l'exemple du travail;

Côté droit :

3 - Jésus dit : Je suis la voie, la vérité, la vie,

4 - ECCE HOMO ;

Dans le chœur, à droite, le diacre Etienne (patron de la paroisse) secourant les pauvres, à gauche , le martyr de Saint Etienne ;

Enfin, au fond du chœur, les quatre évangélistes avec chacun son symbole :

à gauche, Saint Nicolas, patron de Rochefort

et, à droite, le Saint Curé d'Ars.

Nota : cette description de l'église de Cressin est tirée du « bulletin d'histoire et d'archéologie du diocèse de Belley » de L. Alloing et date de 1948.

À cette date, notre église était parée de nombreuses statues offertes par de généreux donateurs. Aujourd'hui, il ne reste que la statue de la Sainte Vierge qui a été offerte par Monsieur Antonius Arnaud, la statue de Saint Joseph offerte par Mademoiselle Métral, celle de Sainte Jeanne d'Arc et Saint Antoine de Padoue.

Il y a quelques années deux personnes sans scrupule, sans reconnaissance, sans attachement aux traditions et sans en référer aux paroissiens de Cressin-Rochefort-Parissieu (ces deux personnes n'étaient pas de notre commune) ont, de leur propre fantaisie, dépouillé totalement notre église du chemin de Croix (don de Mlles Cholet et Ant. Héritier), de la statue de Saint Etienne, patron de la paroisse, Saint Francois de Sales et du reliquaire de Saint Etienne.

Autres Édifices Religieux

À Cressin, au Carrefour du C.D. 37 et du chemin-communal qui mène à Rochefort, se trouve une jolie statue de la Sainte Vierge datant du Jubilé de 1901. Sur le socle sur lequel trône la Vierge, on peut lire : « ils m'ont établie leur gardienne ».

Autrefois, la paroisse s'y rendait en procession pour la Fête Dieu et pour le 15 août.

Un peu plus loin, en bordure du chemin qui va à Rochefort, on peut voir une Croix en fer « souvenir d'une mission de 1866 ». Sur son socle de pierre, une inscription : « tout passe, la croix reste ».

Les curés de Cressin

1 - Vicaires de Polliou qui ont exercé à Cressin

- 1443 Jean-Francois de Genève
- 1605 Pierre Billet
- 1705 Dubois
- 1723 Jean-Pierre Tochon
- 1758 Genod, chapelain de Rochefort
- 1790 Marin Rey, guillotiné à Bourg le 24 avril 1794
- 1806 - Jean-Claude Récamier, décédé le 9 avril 1831.

2 - Curés de Cressin ayant résidé à la cure

- Jean Broyer : vicaire de Cressin-Rochefort le 30 juillet 1835, devient curé de Cressin-Rochefort en janvier 1838 jusqu'au 2 janvier 1840.
- Claude-Marie Bezacier : vicaire, puis curé de Cressin- Rochefort du 13 février 1840 au 24 novembre 1844.
- Etienne Gevrat : vicaire chapelain de Cressin-Rochefort le 6 décembre 1846 - curé de Cressin-Rochefort le à décembre 1848 décédé le 14 avril 1849.
- Marie, Joseph, Alphonse Luzy : curé de Cressin-Rochefort le 1er Juillet 1849 jusqu'au 31 mars 1857.
- Joseph-Marie Revel : curé de Cressin-Rochefort du 23 juillet 1857 au 30 juin 1861.
- Jean-Victor Morel : Curé de Cressin-Rochefort du 1er août 1863 au 3 novembre 1875.
- César-Auguste Ducret : curé de Cressin-Rochefort du 4 novembre 1875 au 22 septembre 1895, mort à Cressin.
- Léon-Léger Maire : curé de Cressin-Rochefort du 15 décembre 1895 au 31 août 1897.

- Gaspard Sibuet : curé de Cressin-Rochefort du 1er octobre 1897 au 9 novembre 1907.
- Jules-Anthelme Gouge : curé de Cressin-Rochefort du 10 novembre 1907 au 13 mars 1941 - décédé à Cressin.
- Louis-Aimé-Elie Cadoux : curé de Cressin-Rochefort du 4 mai 1941 au milieu de l'été 1955. C'est le dernier curé qui a résidé à la cure.

3 - Curés d'autres paroisses qui ont exercé à Cressin... faute de prêtres

- Abbé Chabert : de l'été 1955 à octobre 1956.
- Jean Delaroue, curé de Flaxieu : de octobre 1956 à fin 1974.
- Henri Genevray : 1975-1976.
- Père Joseph Guimet (autrefois missionnaire en Chine et au Viet-Nam), curé de Nattages : du 3 décembre 1976 au printemps 1989.
- Jean-Claude Saint Genis : depuis le printemps 1989. Il réside à la cure de Magnieu.

Édifices Civils

Mairie-École

Dès 1855, le Conseil municipal commence à émettre divers projets pour :

- soit rénover les locaux servant d'école de garçons et d'école de filles,
- soit construire de nouveaux locaux.

Les délibérations vont durer trente ans.

Jusqu'alors, où était la mairie, où étaient l'école de garçons et l'école des filles ?

Il n'y a pas de traces désignant exactement l'emplacement de ces anciens locaux. Ainsi pour la mairie, les délibérations du Conseil municipal, depuis les temps les plus lointains, commencent tous ainsi « le Conseil municipal réuni au lieu ordinaire de ses séances ». Pour retrouver ces lieux, il a fallu faire appel à la mémoire des anciens.

La mairie et l'école se trouvaient à l'origine dans un local du château. Quelques temps après, la mairie se trouvait dans le local qui sert actuellement d'atelier de bricolage à la famille Bouvier apparentée à la famille Chambard de Rochefort. Ce local est situé entre l'ancien four de Rochefort et l'entrée rive droite du pont sur le Séran. Ce local a servi de mairie jusqu'en décembre 1871. A partir de cette date, et jusqu'à la mise en service de l'actuelle mairie-école, soit fin 1885, la mairie et l'école de garçons se trouvaient dans l'actuelle maison de la famille Chambard à Rochefort.

Nous avons vu que pour reconstruire l'église de Cressin en 1871, la famille Récamier a fait don à la commune de la maison qu'elle possédait à Rochefort à condition que la commune souscrirait pour l'église. La transaction s'est faite pour 5.200 francs. Cette ancienne maison Récamier a donc servi de mairie et d'école de garçons de 1871 à 1885.

Nous n'avons pas pu avoir de renseignements sur le local qui servait d'école de garçons avant 1871. Par contre, l'école des filles se faisait à Cressin dans la maison occupée actuellement par Monsieur et Madame Banier, avant eux la famille Clerc et, plus avant, la famille Larochette.

Si les palabres ont duré si longtemps, de 1855 à 1895, pour arriver à construire un seul ensemble mairie-école-logements d'instituteurs, c'est qu'il y a plusieurs raisons :

En 1855, il était courant de construire ou de rénover un bâtiment pour en faire une école et un logement correct d'instituteur le plus près possible de l'église,

car l'instruction religieuse était obligatoire à l'école... Les années passent et l'instruction religieuse n'est plus obligatoire, elle est même interdite.

Le problème qui se pose alors est de trouver un point central pour l'instruction des enfants des trois hameaux.

L'autre raison est le différent qui a opposé justement à cette époque le hameau de Rochefort aux deux autres hameaux, Cressin et Parissieu. Les conseillers municipaux de Rochefort ont ... « constamment persisté à voter contre et même à s'abstenir de signer malgré les convocations régulières, par esprit d'opposition systématique sur cette question... » C'est la pleine période du fameux procès Béard.

La première réunion concrète du Conseil municipal pour la construction de l'actuelle mairie-école a eu lieu le 19 décembre 1881 ; « le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet de Belley pour délibérer d'un projet de construction d'une école de garçons et d'une école de filles avec mairie ».

Deux projets sont mis en présence :

- L'un consiste à construire un groupe scolaire composé d'une école de garçons et d'une école de filles avec mairie, dans un point central à choisir dans la commune et dont la réalisation entraînerait, comme conséquence, la vente de la mairie et de la maison-école actuelles.
- L'autre qui consisterait au contraire à maintenir l'école de garçons et la mairie actuelles au village de Rochefort et à construire une école de filles.

Après discussions sur ces deux projets et sur les moyens financiers qui seraient nécessaires pour faire face à l'un ou l'autre projet, le Conseil municipal décide à la majorité de six voix, y compris la voie prépondérante du maire, qu'il vote pour le premier projet. Ce même jour, le même Conseil municipal, assisté des plus forts imposés de la commune et en nombre égal aux conseillers, et, toujours sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet de Belley, a poursuivi la réunion pour le vote proposé par Monsieur le Maire d'une imposition extraordinaire de 25 centimes additionnels au principal des quatre contributions directes et qui prendra cours à partir du 1er janvier 1882 et durera 30 ans et d'un emprunt correspondant. a la caisse des lycées, collèges et écoles.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à la majorité de douze voix contre onze, vote un emprunt de 17.000 francs à la Caisse des lycées, collèges et écoles et l'imposition de 25 centimes. L'assemblée sollicite en même temps un secours de l'état destiné, avec la vente de son ancienne maison commune, à parfaire la dépense qui sera fixée par le devis de réparation.

Peu de temps après, le 22 janvier 1882, le Conseil municipal est convoqué pour délibérer du lieu de l'emplacement de la mairie- école. Nous assistons là à la vraie opposition des conseillers de Rochefort. En effet,... « le maire et cinq conseillers seulement sont présents. Ce chiffre est insuffisant pour délibérer. Il n'y a donc pas de séance ». Il est décidé alors : « de convoquer de nouveau le Conseil municipal pour le dimanche 29 janvier et si, à cette date, la moitié du Conseil persiste à s'abstenir, à convoquer une troisième fois le conseil pour le dimanche suivant, époque à laquelle, quel que soit le nombre des conseillers convoqués et présents, il sera délibéré sur la question pour laquelle Monsieur le Sous-Préfet nous a permis de nous réunir, c'est-à-dire pour la fixation de l'emplacement de la mairie et des écoles... ».

Donc, le 29 janvier 1882, nouvelle convocation du Conseil municipal et de nouveau les six conseillers de Rochefort ne se présentent pas. Le 5 février, nouvelle convocation du Conseil et de nouveau les six conseillers de Rochefort ne se présentent pas. La séance se déroule comme prévu : ... « sont absents.....qui, malgré trois convocations régulières, persistent à s'abstenir par esprit d'opposition systématique sur cette question..." et la séance se poursuit : ... » attendu qu'à l'issue de la séance du 19 décembre 1881, Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur l'Inspecteur des écoles et l'architecte proposé, accompagnés de presque tous les conseillers municipaux et de tous les plus forts imposés, se sont rendus en un lieu appelé Publey, situé entre les trois villages, appartenant à Monsieur Arnaud Claude qui a publiquement déclare être prêt à vendre tout le terrain nécessaire, lequel terrain présente toutes les conditions réunies pour l'eau, la position centrale, tourne en plein midi, avec toutes les facilités d'obtenir une surface plane, tandis que tous les terrains avoisinants sont bien loin de présenter les mêmes avantages.

1° il est décidé l'acquisition de 18 ares de terrain dans la partie inférieure de la dite pièce de Publey.

2° autorise Monsieur le Maire à faire cette acquisition à l'amiable, ou, si cela est impossible, à recourir à toutes formalités de l'expropriation forcée, dont tous les frais, bien entendu, resteront à la charge exclusive de Monsieur Arnaud s'il persiste à refuser les offres suffisantes qui lui seront notifiées par la commune....

Le terrain est enfin acheté, toutes les autorisations, de construire, d'emprunt, délivrées, le secours de l'état accordé, les devis, « épluchés » au centime près, et acceptés. Les travaux peuvent commencer.

La construction devra être conforme au descriptif du 23 septembre 1882 et ... « se composer d'une salle d'école pour les garçons, d'une salle semblable pour les filles, d'une mairie pour remplacer celle qui existe actuellement et dont le

bâtiment sera vendu au profit du groupe projeté, d'un logement pour l'instituteur, d'un autre pour l'institutrice et enfin des dépendances nécessaires.

Les salles de classe, d'une surface de 59,40m², avec vestibule servant de vestiaire, ont été prévues pour 48 élèves, lors même que le chiffre actuel n'est que d'environ 40 ; elles auront 9m x 6,60m, avec éclairage bilatéral, cette disposition permettant de placer un appareil de chauffage dans la partie centrale en conservant les dispositions réglementaires ou à peu de chose près.

Le chiffre de 48 élèves a été adopté en prenant pour base celui de la population qui est d'environ 470 habitants, ce qui laisse prévoir une augmentation dans le nombre des enfants qui pourront fréquenter les écoles, la proportion généralement admise étant 1/5.

Chaque sexe aura son préau couvert d'une surface de 60m² et son préau découvert d'environ 5m² par élève. Le préau couvert des filles, placé au sud-est, par conséquent bien exposé, aura, à une de ses extrémités, les privés et, à l'autre, un emplacement réservé pour une salle de couture. Celui des garçons, placé au nord-ouest, se trouvera abrité du vent du nord par le bâtiment qui est exactement situé dans cette direction; il aura comme celui des filles des privés à une extrémité et un emplacement réservé pour un atelier manuel, dans le cas où celui-ci serait reconnu nécessaire.

Un puits, placé dans la cour réservée aux directeurs des écoles afin de rendre leurs logements indépendant, permettra aux élèves de chaque sexe de prendre de l'eau.

Les logements se composeront chacun de 4 pièces principales indépendantes les unes des autres, à savoir : -1- une cuisine avec évier et placard -2- une salle à manger avec cabinet et placard -3- une chambre de maître -4- une chambre pour enfant. Comme dépendance, ils comprendront en outre des W.C. sur le palier ; sous les classes, une cave et un grenier bûcher sous le toit.

En raison de la distance qui séparera la nouvelle école des villages où se trouvent les fours communaux, un four a été prévu, ainsi qu'une buanderie.

Les jardins, situés au midi, auront 3 ares chacun, c'est-à-dire la surface prescrite par les règlements.

Les cours seront plantées d'arbres.

Le rez-de-chaussée sera élevé de 0,60m au-dessus du sol extérieur dans le but d'éviter toute humidité dans les classes et les planchers qui doivent séparer le rez-de-chaussée des logements auront entre solives, des voûtains en briques, afin de les rendre complètement sourds.

Des entrées indépendantes sont réservées aux élèves de chaque sexe, à l'instituteur, à l'institutrice et à la municipalité ; cette dernière empruntera la cour des maîtres pour se rendre à la mairie.

Toutes ces dispositions sont conformes aux indications des Règlements.

Belley, le 23 septembre 1882 ».

Pour cet ensemble , le devis estimatif du 24 novembre 1882 s'élevait à 50.000 francs. L'architecte était Monsieur Penard de Bourg. Le 8 août 1883 , après modification du devis , celui-ci s'élève à 41.000 francs. Le 3 février 1884, l'entrepreneur choisi, Monsieur Trabilia Charles de Belley s'engage à faire un rabais de 9% sur le montant estimé des travaux.

Le 26 mai 1885 a eu lieu la réception provisoire de la « mairie-école ».

Le décompte définitif de l'entrepreneur est établi le 21 mars 1887. Le montant du procès-verbal s'élève à : 37.057,53 francs.

Le préau (des filles) n'est fait qu'en 1888 par Monsieur Burdallet de Lavours pour 666,25 francs. Il doit être précisé que ce « préau » ne devait à l'époque n'être qu'un abri pour les filles les jours de pluie. C'est aujourd'hui le petit local où sont entreposées les pompes à incendie des sapeurs pompiers.

Le véritable préau n'a été réalisé que sous le mandat du maire Robert Prudon.

La réception des travaux ayant été faite le 26 mai 1885, notre « mairie-école » a pu fonctionner dès l'année scolaire 1885- 1886. La preuve en est sur le recensement de la population de 1886, où le lieu dit « Publey », donc l'ensemble « mairie-école », est pris en considération au même titre que Rochefort, le Château, Cressin, Parissieu et l'Ile. Nous avons ainsi le nom des premiers occupants. Les voici :

- Renand Eugénie - 21 ans institutrice
- Morrier Joseph-Constant - 30 ans instituteur
- Migieu Marie-Clotilde - 26 ans, son épouse
- Morrier Léon-Joseph - 3 ans leur fils
- Morrier Marius 14 ans frère de l'instituteur.

Il est de notre devoir de Signaler que Morrier Léon-Joseph est devenu plus tard agent-voyer a Collonges Fort l'Ecluse. C'est lui qui a dessiné et fait le plan de notre monument aux morts. Il est le père de notre regretté maire Maurice Morrier (Plutarque dans la Résistance).

Cent ans ont passé.

Ce grand bâtiment, de 23,90m de long et 10,10m de large, avec un toit à quatre pentes, un rez-de-chaussée et un seul étage, garde toujours sa fonction de mairie et d'école communale. Il est du style de la fin du 19ème siècle, très sobre, aux lignes symétriques. Le rez-de-chaussée est composé avec le 1er étage. C'est véritablement l'architecture publique en rapport avec le rôle public auquel ce bâtiment est destiné comme il se faisait à cette époque.

Pour son centenaire, d'importants travaux de rénovation ont été réalisés au cours de l'année 1986 dans les trois locaux administratifs sous le mandat du maire Monsieur André Garioud. Le maître d'oeuvre a en a été Monsieur Francois Martinand.

La salle de classe, la mairie et la 2ème salle de classe qui a maintenant la destination de petite salle de réunion pour les sociétés locales et de salle de travaux pratiques pour les écoliers, ont été rénovées totalement : chauffage, isolation, peintures, huisseries, sol, éclairage, tout a été refait à neuf, tout en conservant intégralement l'aspect extérieur.

Dans la salle de la mairie, se trouve le buste en terre cuite du docteur Joseph-Claude-Anthelme Récamier et un grand tableau d'Yvonne Récamier représentant l'entrée du village de Parissieu, avec le Grand Colombier dans le fond, en hiver sous la neige.

Dans la cour de l'école, trois arbres sont des symboles :

- un sapin planté en 1889 pour le centenaire de la Révolution
- un tilleul planté pour la victoire du 11 novembre 1918
- un prunus, "l'arbre de la liberté", planté le 21 mars 1989 pour le bicentenaire de la Révolution.

Autres Édifices Publics

Comme nous l'avons dit dans le chapitre de la présentation de la commune, chaque hameau possède encore son four. Ils sont encore en bon état. Les toits de chacun d'eux ont été refaits complètement il y a peu d'années.

Ils sont encore utilisés de temps en temps pour y cuire le pain comme autrefois et des « salés aux noix » lors de fêtes organisées par les sociétés locales ou même les familles.

Les anciens lavoirs ont tous disparu à l'exception de celui de Parissieu, car celui-ci a une très belle charpente. Il est adossé au mur de la propriété de la famille Récamier en bordure du chemin communal qui va à Rochefort par les Granges.

Deux fontaines publiques subsistent encore : l'une à Rochefort contre la maison de Louis Collin face à la salle polyvalente. C'est vraiment le type même de la vieille pompe aspirante et foulante à levier basculant. Elle doit avoir près de cent ans... mais elle est toujours utilisée. L'autre se situe à Cressin près de l'ancienne cure. Elle remonte l'eau d'un puits au moyen d'une chaîne à godets actionnée par une grande roue en fonte. L'eau est recueillie dans un bac en pierre.

Cette fontaine doit être très ancienne. En effet, dans le livre de la famille Récamier on lit ceci : ... « Claude Antoine Récamier né à Parissieu en 1617, mort à Rochefort le 28 septembre 1712, âgé de 95 ans... revenant de la messe à Cressin, il se trouva mal vis-à-vis de l'endroit où le sieur Montillet, seigneur de Rochefort a fait faire depuis une fontaine ». Cette fontaine date donc d'environ 1740 ; elle aurait alors 247 ans.

Le Pont du Séran

Construit par Jean Récamier, né à Passin vers 1550, second fils de Claude Gelloux dit Récamier et de Louise le Guet, mort à Parissieu vers 1632. Ce pont fut construit vers 1580.

Le Cimetière

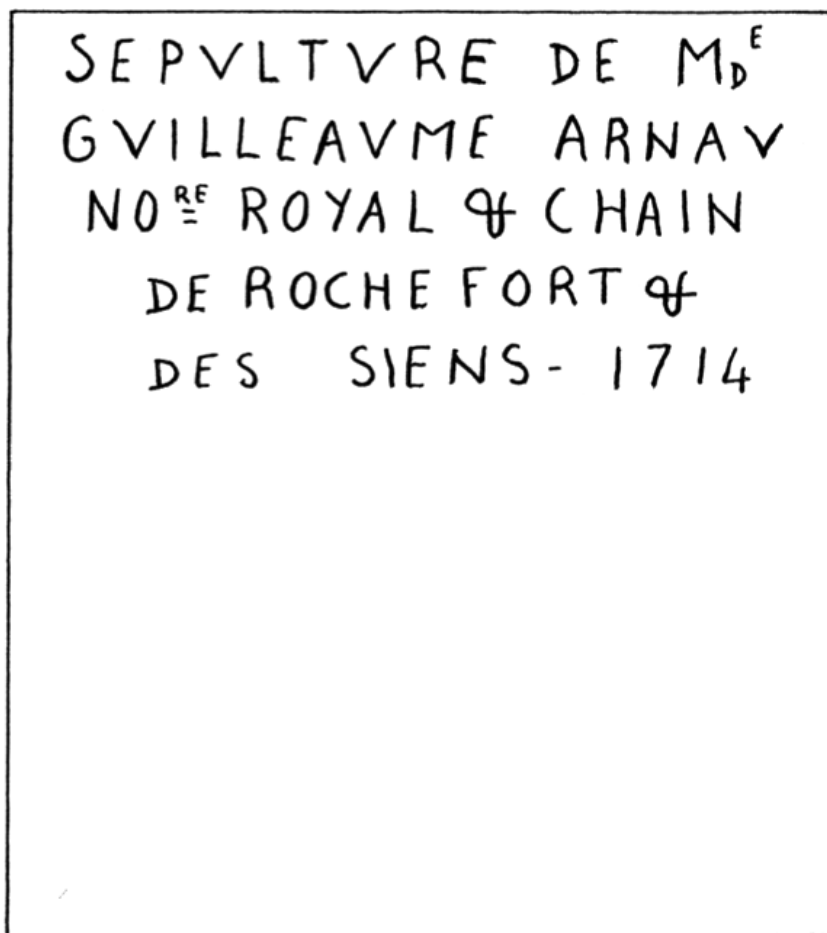
Comme dans toutes les campagnes de France, il est adossé à l'église. Il entoure ce sanctuaire comme un fer à Cheval, à l'est, au sud et à l'ouest.

C'est un site remarquable et l'horizon qui s'étale sous nos yeux est d'une saisissante beauté. Un seul regard sur cet horizon nous fait comprendre ce qui fait dire à ceux qui découvrent pour la première fois notre village : « comme il est beau ». Nous voyons tout à la fois, d'est en ouest, la Charvaz, la Dent du Chat, la Chaîne de l'Epine, la Montagne Chamoise et, à nos pieds, le plan d'eau du Lit au Roi miroite au soleil.

De l'avis de beaucoup, ce cimetière est l'un des mieux entretenus du Canton, tout au moins le mieux fleuri. Il est rare de ne pas voir, tout au long de l'année, une ou plusieurs familles désherber, fleurir, arroser la tombe des leurs. A certaines périodes de l'année, ce cimetière est un vrai jardin de fleurs.

Deux pierre tombales très anciennes ont été scellées debout contre l'arrière du chœur de l'église. Toutes deux proviennent de la très ancienne famille Arnaud de Rochefort. L'une d'elle témoigne sans doute de la fidélité que cette famille devait avoir pour l'Empereur Napoléon puisque le nom du défunt est Napoléon

Antoine Arnaud. L'autre pierre a 273 ans, elle est gravée comme les monuments latins, en voici le texte :



Édifices Civils Privés

Chacun des trois hameaux de notre commune possède une ou deux maisons ou un édifice privé digne d'intérêt, non pas à cause de son architecture ou de son style, mis à part le « vieux château fort » qui, de sa masse encore imposante, domine Rochefort et ses alentours comme pour les protéger, mais pour son histoire.

A Rochefort, citons la **Maison des Douanes**. C'est une vieille maison pittoresque sur le Séran. Elle est à peu près en ruine mais on peut admirer ses fenêtres, sa porte en accolades dont l'entourage en pierre de taille est encore bien conservé et sa tour de guet en forme de pigeonier.

Cette maison des douanes a rempli sa fonction jusqu'en 1861, date à laquelle la profession de « douanier » a disparu sur les registres de recensement de la population. En 1836, il a été recensé à Rochefort 16 douaniers ; en 1841 7, et 9 en 1846. En 1861, ces derniers résident encore dans la commune mais comme « douanier retraité ».

La **Chapelle dite St Nicolas** (patron de Rochefort). C'est la très ancienne église de Rochefort, en bordure de la route près de l'entrée rive droite du pont du Séran. On peut encore voir quelques restes de fenêtres romanes du XII^{ème} siècle et la porte d'entrée. Elle est appelée Chapelle St Nicolas par les gens de la commune mais, à l'origine, c'était l'église St Sebastien - Ste Marguerite.

La maison de la très vieille famille Arnaud (ancien notaire ducal puis royal) est une imposante et encore très belle bâtisse à Rochefort.

À Cressin, « **le Château Carpin** » Cette grande et belle demeure qui a tout à fait l'allure d'un riche hôtel particulier est la reproduction exacte de celle que possédait un parent de Marius Carpin à St Cloud.

Vers 1912, Marius Carpin, cultivateur à Rochefort a hérité de la totalité de la fortune de ce parent résident à St Cloud. En reconnaissance, il fit construire à Cressin la copie conforme de sa résidence.

Loin d'être grisé par cette fortune providentielle, Marius Carpin a bien géré ce capital, il continua à travailler ses terres lui-même, aidé de fermiers.

Il a été maire de nombreuses années et même conseiller général du Canton de Belley. Son fils unique a été tué pendant la guerre 14/18.

Le Château

Vieux type de château fort dont nous avons conté l'histoire des seigneurs. Il est en ruines.

On ne peut même plus, comme il y a quelques années encore, accéder à la tour par un escalier en pierre à vis. À l'angle nord-ouest, on voit une belle arête en pierre avec beau vestige d'échauguette. Les abords Est du château ont été récemment nettoyés des épines et des ronces. On accède maintenant jusqu'au mur qui est à pic au-dessus du village de Rochefort et d'où l'on a une vue remarquable.

La seule pièce de ce château qui soit digne de restauration est le porche d'entrée côté Sud.

Ce château est tombé petit-à-petit en ruine car, après le départ du seigneur en 1793, il a été offert par la commune aux familles les plus pauvres comme logement. Déjà pauvres, tous ouvriers agricoles, ils n'avaient pas les moyens d'entretenir un château. En 1872, 38 personnes vivaient au château.

Actuellement encore, le château proprement dit et les bâtiments annexes (anciennes écuries et bâtiments agricoles) sont partagés entre 8 propriétaires différents.

Heureusement, les anciennes écuries, un peu à l'écart du château et au Nord , ont été transformées en une belle résidence secondaire, tout en conservant l'intégrité de l'aspect extérieur.

Un autre bâtiment, presque accolé au château, a été entièrement rénové et parfaitement embelli. C'est la résidence principale d'une famille de Rochefort.

Les Maisons Récamier

A Cressin : Anthelme Récamier, né à Rochefort en 1663, mort à Cressin en 1726, était chirurgien à Belley.

Il épousa, le 30 juin 1691, à Cressin, Louise Dutillet, originaire de Chambéry, qui lui apporta en dot une propriété sise à Cressin et qui appartient encore actuellement à la branche Récamier de Cressin représentée aujourd'hui par Francois Récamier.

C'est la maison dans laquelle la fameuse Juliette Récamier aimait venir se reposer.

C'est une grande maison ocre jaune, à un étage, entourée d'un immense parc avec fontaines, bassins et planté de très jolis arbres. Un bâtiment annexe était occupé autrefois par le ménage du fermier et servait en même temps de bâtiment agricole. La ferme dépendant de cette maison était importante.

Hélas, depuis bien des années aucun travail d'entretien ne s'est effectué. Maison, parc, tout est à l'abandon.

À Rochefort :

Claude-Antoine Récamier naquit à Parissieu en 1617 et mourut à Rochefort le 28 septembre 1712, âgé de 95 ans. Son père l'avait fait mieux instruire que ses autres frères et soeurs parce qu'il était l'aîné. Il acheta la charge de notaire à Jacques Arnaud, notaire royal à Rochefort. Ce dernier avait fait ratifier sa charge de notaire ducal lors de l'échange du Bugey en 1601, c'est-à-dire lors de l'annexion du Bugey à la France par le roi Henri IV, et était ainsi devenu notaire royal. Ce fut cette charge que Claude-Antoine acheta le 24 décembre 1646. Peu après, il acheta une maison a Rochefort et alla s'y établir. Cette maison qui appartenait encore a la famille Récamier vers la fin de la Révolution et même après, est celle qui a été donnée par cette famille à la commune en 1871 pour y établir une école.

Cette maison est aujourd'hui celle de Madame Marthe Chambard.

A Parissieu :

Dans ce hameau, la propriété Récamier occupe une grande importance. C'est ici que se situe le berceau de cette grande famille et nous y trouvons aujourd'hui les résidences de trois de ses membres.

En bordure du chemin communal Parissieu-Rochefort, la maison Mongin ; un peu plus loin et plus à l'intérieur de la propriété, la maison Anthelme Récamier et, plus loin encore, et presque en bordure du chemin qui mène au Château, la maison d'Etienne Récamier. Au milieu du parc qui égaye le voisinage de la maison d'Etienne Récamier, une jolie petite bâtisse, c'est le Trianon.

Pendant de nombreuses années, ces maisons n'ont été occupées que durant les vacances d'été. Depuis peu, les trois maisons, entretenues et embellies, sont occupées près de huit mois par an.

La maison d'Anthelme Récamier est la plus ancienne. En voici l'histoire : "Un certain Ariel Gelloux, dit Récamier, laboureur à la Grange de Passin, naquit vers 1490/1495 à Passin et y mourut vers 1546. Son fils, Claude Gelloux dit Récamier l'aîné, est le dernier qui ait encore porté le nom de Gelloux avec celui de Récamier, car ses enfants ne l'ont plus porté, même avant de quitter Passin pour aller s'installer ailleurs.

Jean Récamier, second fils de Claude Gelloux dit Récamier et de Louise Le Guet, est né à Passin vers 1550 et mort à Parissieu vers 1632. Il habita à la Grange de Passin quelques temps encore après 1574, date de la mort de son père qui lui avait fait apprendre le métier de maçon. En cette qualité, il allait travailler dans les différents endroits où il était appelé.

C'est ainsi que, vers 1580, il se rendit à Rochefort pour y construire le Pont du Séran à l'entrée nord de ce village. En 1586, il alla travailler à Cressin chez un nommé Jean Gagnoux, cabaretier audit lieu. En 1593, il épouse Humbertaz Cagnon de Chivigney dans la paroisse de Serrière en Chautagne. Peu après, il quitte définitivement Passin pour aller s'établir comme maître-maçon à Parissieu.

La maison occupée aujourd'hui par Anthelme Récamier est sans nul doute cette première maison de Jean Récamier.

Il aurait construit dans le Bugey un grand nombre de ponts, de monastères et de châteaux et notamment une partie du château de Rochefort. Son métier fut certainement fructueux car il acheta d'assez nombreuses pièces de terre.

Son fils unique, Jean-Benoît, naquit vers 1593 à Parissieu, où il mourut vers 1642-44 à 50 ans environ. Il n'exerça pas la profession de maître-maçon comme son père. Habitant Parissieu, il cultivait ou faisait cultiver les terres que ce dernier avait acquises. « Il était le bourgeois du village et n'écrivait point mal pour son

temps ». Honoré dans le pays, il avait son banc à l'église de Pollieu, derrière celui du seigneur de Rochefort.

Un très grand mur longe la propriété Récamier depuis les dernières maisons de Parissieu jusque vers le château. Ce mur servait autrefois d'aqueduc au château en utilisant la source qui coule encore un peu dans leur jardin et dont les eaux (qui se répandent aujourd'hui dans les prés) étaient et sont encore captées dans un immense tunnel entre les deux routes qui vont de Parissieu à Cressin.

Sur ce grand mur, il y a encore par endroits, posés à égale distance, des carrés de pierre de 10cm x 10cm, amovibles, qui servaient de regards pour la vérification et l'entretien de la canalisation. Depuis tant d'années, celle-ci est devenue très friable et cassante.

La Population

Jusqu'aux années 1947-1948, la population de Cressin- Rochefort se compose presque uniquement de cultivateurs.

La famille travaille seule, ou aidée d'un domestique ou d'un journalier, son patrimoine habituellement très morcelé. Cette structure agraire implique sans doute des inconvénients techniques. Le plus grave se rattache à la polyculture avec ses contraintes et ses faibles rendements, mais elle trahit un fier sentiment d'indépendance.

On peut dire aussi que depuis les temps lointains, les familles étaient pauvres. Mais ... « dans ces accueillants et modestes foyers, on ne connaissait pas la misère qui durcit les hommes, on vivait dans l'honnête pauvreté qui permet aux humbles de conserver intacte la fraîcheur de leur Coeur, le sens de l'hospitalité et leur avenante gaieté ».

Cette population a subi divers changements dans la suite des âges. Guichenon signale qu'au temps où Rochefort se nommait « Apud Rupem Fortum », ce hameau ne consistait qu'en « une seule maison composée de deux chambres et d'une cave ». Nous avons pu suivre l'évolution de cette population grâce aux visites faites par les évêques :

- 1350 : 20 feux - 90 habitants
- 1443 : 40 " - 180 "
- 1581 : 60 " - 270 "
- 1605 : 50 " - 225 "
- 1705 : 90 " - 405 "
- 1767 : 100 " - 450 "
- 1820 : 135 " - 621 "
- 1836 : 120 " - 540 "

A partir de cette année 1836, les chiffres sont officiels car relevés sur le « recensement de la population ». Nous arrivons à la période de Louis-Philippe, et surtout du Second Empire, où la population de la campagne est la plus importante :

- 1841 : ? feux - 570 habitants
- 1846 : 116 feux - 576 "
- 1866 : 136 feux - 547 "
- 1872 : 134 feux - 530 "

L'année 1872 fait bien ressortir que le moindre endroit habitable était occupé :

• Rochefort	51 maisons	- 56 ménages	-195 individus	
• Château	10 "	- 12 "	- 38 "	
• Cressin	34 "	- 35 "	-144 "	
• Parissieu	34 "	- 34 "	-130 "	
• l'Île s/Séran	5 "	- 5 "	- 23 "	(28 en 76)

Soit un total de 134 maisons, 142 ménages et 530 individus.

A partir de 1870, l'industrialisation qui se développe dans les villes voisines (usines, chemin de fer) procure des revenus complémentaires à nos habitants. Nombre d'entre eux deviennent le type même de « l'ouvrier-paysan » qui profite ainsi de la vitalité des entreprises proches.

Les habitants de notre commune n'ont jamais émigré en masse comme ce fut le cas pour certaines régions de France.

Si les contraintes des professions actuelles obligent certaines familles à s'éloigner, ce n'est jamais très loin : Lyon, Grenoble, Chambéry. Mais, dès les Vacances, tous ces enfants du pays reviennent au village des ancêtres où il fait si bon vivre.

Il faut toutefois signaler un fait historique :

Les moines de Hautecombe ont possédé et exploité pendant plusieurs siècles une ferme très importante à Lavours et, « placée sous la mouvance de l'abbaye, la population du village de Lavours bénéficiait des avantages qui résultaient, pour elle, de la juridiction ecclésiastique, plus douce que celle des seigneurs séculiers ; des charges moins lourdes, une administration plus paternelle, le travail effectué à l'exemple des frères, répandirent dans les foyers un bien être au moins relatif ».

Aussi, des habitants de la région, notamment Rochefort, vinrent se fixer à Lavours aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles.

Dès 1876, la population baisse progressivement. En 1911, il y avait encore 404 habitants, mais, en 1921, il n'y en a plus que 345. Le chiffre le plus bas est, en 1975, de 179 habitants. La tendance est, maintenant, à la croissance. Les jeunes ménages du pays ne veulent plus vivre dans les cités des villes voisines de Belley et de Culoz. Ils construisent leur villa sur un terrain dont ils sont propriétaires. 18 villas neuves ont été construites au cours des vingt dernières années. Nous avons aujourd'hui 217 habitants.

La plus ancienne famille de notre commune

C'est la famille Collomb de Cressin.

Nous avons noté un Guillaume Collomb représentant la paroisse lors de la visite de Saint Francois de Sales à l'église de Cressin le 17 novembre 1605.

Le professeur Jean-Michel Palmier, de Paris, nous signale un Pierre Collomb en 1350 et un Amédée Collomb en 1367. Les Collomb étaient syndics de Cressin 3à l'époque de Louis XIV.

Les Métiers

Durant la période où la population de notre commune était la plus importante, la terre faisait travailler près de 385 personnes, cultivateurs, cultivatrices, leurs enfants, des domestiques, des journaliers et des enfants de l'assistance pris en nourrice par les familles de cultivateurs.

De plus, un très grand éventail de métiers s'exerçait et permettait aux habitants de vivre normalement, d'entretenir, de réparer, de se détendre et se distraire même ... sans avoir à se déplacer.

Voici les différentes professions qui s'exerçaient dans la commune à cette époque, chiffres exacts pris sur les recensements des années de 1836 à 1872 ; dans ces chiffres, il faut parfois comprendre le couple, tous deux travaillent :

5 tailleurs d'habits, 7 maçons, 4 sabotiers-galochiers, 2 cordonniers, 3 maréchaux-ferrants, 3 charrons, 1 repasseuse, 7 aubergistes (dont 1 au château), 1 musicien, 2 couturières, 1 matelassière, 1 cantonnier, 1 tonnelier, 1 épicier, 1 débit de tabac, 1 boucher, 2 boulangers, 6 tuiliers, 1 menuisier, 2 femmes de ménage, 1 accoucheuse, 7 mariniers (appelés aussi « patrons sur le Rhône »), 16 douaniers, 2 marchands (sans précision), 4 carriers, 2 fabricants de soie (1836). Il y a bien entendu aussi l'instituteur, l'institutrice, le garde-champêtre et Monsieur le Curé.

En 1846, nous relevons 29 enfants de l'assistance publique placés en nourrice, ou comme domestique, ... dès l'âge de 10 ans parfois !

Quelques autres métiers ont été tentés dans la commune, ainsi la filature de coton à Cressin durant le dernier tiers du XVIII^{ème} siècle. Nous le savons par une requête du 29 septembre 1769 de Marie-Francoise Levrat, chargée par l'Intendant d'établir des métiers pour montrer à filer le coton dans les villages de Cressin, Vanchy et Lancrans. Les ordres de l'Intendant portaient qu'il lui serait fourni le bois nécessaire à son chauffage ou la somme de 12 livres, ce que les habitants n'exécutèrent pas.

Autrefois aussi, on cultivait beaucoup le mûrier pour l'élevage du ver à soie. Les cocons, s'ils étaient intacts, allaient à Lyon ; s'ils ne l'étaient pas, ils étaient utilisés par les usines de Tenay ou St Rambert.

Plus près de nous, vers les années 1920, dans une pièce de l'ex-maison Prudon à Rochefort, un diamantaire du Jura faisait travailler une dizaine de jeunes filles de la commune pour tailler et poncer le diamant. Certaines de ces anciennes ouvrières résident encore dans notre commune. Cette activité ne dura guère, car le diamantaire fit faillite.

Nous avons noté, parmi les métiers exercés normalement au siècle dernier dans la commune, celui de marinier ou patron sur le Rhône. Ces mariniers étaient « passeurs » et faisaient traverser le Rhône à leurs clients de Rochefort à Chanaz, mais, au « port de Rochefort », au confluent du Séran et du Rhône, une autre activité de marinier se déployait et elle mérite d'être mentionnée :

... « la marine utilisait les sapins de la région pour fabriquer des mâts de navires ... À Cerveyrieu, en aval de la cascade, le Séran devient "flottable" à certaines périodes de l'année ... Pour le flottage, on formait des radeaux de trois sapins assemblés tête-bêche avec un homme à l'avant et un à l'arrière qui faisaient glisser le radeau en s'aidant d'une perche agissant sur le fond de la rivière. Entre Cerveyrieu, « port d'Artemare », et Rochefort où se trouve l'embouchure du Séran dans le Rhône, il y avait deux passages délicats : celui du « Pont Bossu » sur la route de Ceyzérieu - Béon - Culoz, qui est une ancienne voie romaine et celui du « Pont d'Aignoz ». Tous deux ayant un faible tirant d'air, on procédait ainsi : l'homme d'avant sautait du radeau avant le passage du pont et le regagnait après, puis l'homme de l'arrière, faisait de même.

À Rochefort, on assemblait trois radeaux en largeur et trois en épaisseur pour naviguer sur le Rhône, ce qui assemblait un total de 27 sapins avec des chevilles et des lianes tressées. Sur ce gros radeau, on assemblait un chargement de planches en long et en travers, ce qui constituait un plancher sur lequel on mettait des pommes destinées au marché que l'on trouvait alors à la foire de Beaucaire. Là, on vendait sapins, planches et, pommes et les conducteurs de radeaux revenaient à pied.

Durant cette même période passionnante, en dehors du travail que devaient accomplir tous ces cultivateurs, maréchaux~ferrants, charrons, etc..., du lever du jour à la tombée de la nuit, tous ressentaient le besoin de se distraire, de se détendre, d'avoir un dérivatif. Ils le faisaient avec la même fougue qu'ils mettaient à travailler et les maires de l'époque ont souvent été contraints de mettre un frein à leurs joyeux et débordants ébats en édictant quelques arrêtés municipaux, ainsi :

- Le 23 juillet 1842 ... « sur les dangers qu'encourent les enfants, les vieillards et mêmes les bestiaux par suite des jeux de boules dans l'intérieur des villages de notre commune, défenses sont faites de jouer, sur la grand route ou sur les chemins publics de la commune, aux boules, aux quilles ou autres jeux qui pourraient blesser les passants. L'autorité municipale indiquera les endroits ou ces jeux pourront être tolérés ».
- Le 12 mars 1847 : « il est expressément enjoint à tous ceux qui tiennent des cabarets, auberges ou autres lieux publics, d'avertir sur le champ Monsieur le Maire ou l'adjoint toutes les fois qu'il s'élèvera quelques rixes chez eux ».
- Le 12 mars 1847 : « il est défendu de faire seul ou en réunion aucun bruit ou tapage nocturne qui puisse troubler l'ordre ou la tranquillité des habitants ».
- le 12 mars 1847 : « défenses sont faites aux aubergistes, cabaretiers et autres débitants de boisson, de tenir leur maison ouverte et d'y donner à boire et jouer pendant le temps de l'office les dimanches et jours de fête reconnus par la loi. Il est également défendu de se tenir les dimanches et jours de fête sur le cimetière existant, ou devant l'église, et d'y troubler l'office divin par des ris, des chants, bruits ou tapage quelconque ».

Il n'y a pas très longtemps encore, des blagues, des farces se faisaient, telle la courge évidée et découpée pour en faire une tête de diable, avec une bougie allumée plantée dans le fond, piquée sur une longue perche, qui était brandie devant une fenêtre pour effrayer les plus peureux.

Ce porc qui devait être abattu le lendemain et qui a été bariolé de bandes brunes avec du brou de noix durant la nuit. Le lendemain, son propriétaire se sauvait en s'écriant qu'un sanglier avait pris la place de son « cayon ».

Ce même cultivateur fut une autre fois pétrifié au détour d'un chemin à l'apparition d'un immense spectre. C'était deux "barcheutants" ou deux "refolands", l'un grimpé sur les épaules de l'autre, les deux affublés d'oripeaux, qui le guettaient, connaissant sa crédulité.

La bonne blague, c'était aussi de berner les douaniers, les "gabelous", en transportant sur son dos des fûts de « niaule » pour les amener jusqu'au Rhône et les charger sur des bateaux à fond plat amenés là, en un lieu prévu à l'avance et tenu secret par des contrebandiers venus de Lyon.

Évoquons encore les vogues d'autrefois, chaque maison confectionnait « le gâteau de vogue ». Il y eut aussi la foire à Rochefort. Elle se tenait vers l'ancien café Emptaz à l'époque. On en voit trace encore en 1890 dans une délibération du conseil municipal.

La vie de nos habitants a été souvent troublée par des calamités. Nous avons déjà parlé des inondations. Il y eut aussi des épidémies, la rage en : 1874, 1888 et 1891. Plus grave encore, le choléra en 1871, 1884 et 1891.

N'oublions pas l'incendie qui a ravagé le village de Cressin dans la nuit du 31 janvier au 1er février 1842. Parti de la maison Récamier de Cressin, l'incendie ne s'est arrêté qu'à la maison occupée actuellement par la famille Louis Journet et ... malgré cela, il y avait encore 5 maisons à toit de chaume en 1886, soit 24 ans plus tard.

Personnages ou Familles Célèbres

La Famille Récamier

La devise familiale est composée des trois mots latins : REctus AMIcus ERis, qui veulent dire : tu seras un ami loyal.

Les armoiries de cette famille sont : « d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois étoiles de même, deux et une, au chef de sable chargé d'un croissant d'argent ».

Cette famille est l'une des plus anciennes et des plus considérée de la province du Bugey.

C'est une de ces vieilles familles provinciales qui se transmettent, de génération en génération, le dépôt de la carrière héréditaire et, avec elle, le culte des vertus privées, d'honneur, de travail et d'économie domestique, qui firent, au cours des siècles, la force et la richesse du pays.

La célébrité « historique » du nom Récamier date de la Révolution et du Premier Empire. Elle a pris naissance avec le banquier Jacques-Rose Récamier (1751-1830) et sa femme, Juliette Bernard, la célèbre « Madame Récamier » (1777 -1849) qui tint sous le charme de sa beauté et, plus encore, de son esprit les plus brillantes personnalités de l'époque : Madame de Staël, Benjamin Constant, le philosophe Ballanche, Chateaubriand ...

Le Docteur Joseph-Claude Anthelme Récamier (1774-1852) contemporain de sa célèbre cousine, fut médecin célèbre aussi, émule des Bichat, Laënnec, Dupuytren, Broussais. « Doué d'un Sens médical incomparable, il a devancé les médecins de son temps d'un demi-siècle et les a étonnés autant par la supériorité de ses conceptions que par la haute dignité de sa vie » ... (Dr Triaire).

L'un de ses fils, le Général Max Récamier, fut un très brillant officier qui fit campagne en Italie, en Algérie, au Mexique, en Tunisie. Il termina sa carrière comme Gouverneur militaire de Nice et commandant le secteur méridional des Alpes.

Le Docteur Joseph Récamier (1861-1935), petit fils du docteur Joseph-Claude-Anthelme Récamier et neveu du Général Max Récamier. Il fut le compagnon de voyage, le médecin personnel et l'ami du Duc d'Orléans ; prétendant du trône de France.

L'ordre des religieuses de St Vincent de Paul a compté dans ses rangs trois soeurs Récamier :

- Louise 1859-1931.

- Marie-Thérèse - 1869- décédée à Jérusalem en 1950.
- Gabrielle - 1871- décédée à Pékin en 1939.

Au cours de la guerre 1914-1918, trois Récamier sont morts pour la France.

Yvonne Récamier

La branche des Récamier de Cressin nous offre aussi une figure qui fait honneur à notre commune : Yvonne Récamier, aquarelliste de talent dont la réputation a franchi les limites de notre petite patrie.

Il est bien peu de bugistes s'intéressant aux choses de l'art qui ne possèdent une ou plusieurs de ses oeuvres.

Elle était une travailleuse acharnée qui disait: « je renonce à comprendre les peintres modernes qui font table rase des qualités que mes maîtres m'ont toujours apprises à chercher et que je chercherai jusqu'au bout ».

Il se dégage de ses oeuvres une certaine mélancolie qui n'est peut-être pas le propre de notre Bugey, dont les paysages, si harmonieux, sont plutôt souriants, mais un charme prenant n'en est cependant pas exclu.

Elle attendait l'heure, « son heure, son ciel, son Soleil, à l'heure voulue de son déclin » ; puis avec toute la force décidée d'une santé particulièrement robuste, elle posait son chevalet, plantait son parasol, oubliant tout, tant que durait l'enchantement.

Elle dédaignait les sites trop peuplés ou les routes bruyantes et agitées. qui annihilent en elle tout rêve et tout charme.

Dans les salons de Paris et de Lyon, où elle exposa ses oeuvres, elle obtint de nombreuses récompenses . Elle fut « hors Concours » à Lyon.

Elle s'éteignit le 2 septembre 1949, à 61 ans, des suites d'affreuses brûlures provoquées par l'incendie qui survint à sa « mobylette » alors qu'elle circulait le long du lac du Bourget.

LE ROI DES ILES

Il s'agit de Pierre Béard, souvent même plus connu sous le qualificatif de Roi des Iles.

En 1910, il obtenait le brevet de pilote d'avion n°276. Il avait 17 ans et devenait le plus jeune pilote de France.

Le 2 août 1914, il passait son brevet militaire avec le n°488. Il fait la grande guerre comme pilote, successivement sur le Front Français, avec les poilus d'Orient et en Italie.

Son comportement lui vaut d'être cité et nommé au grade d'adjudant.

En 1929, il a 2.500 heures de vol, la médaille militaire et la médaille de l'Aéronautique.

Peu d'années plus tard, de graves ennuis de santé le contraignent à cesser toute activité et à se retirer dans son île, l'Île Béard, pour y Vivre, comme disaient certains, comme Robinson Crusoé.

De 1940 à la libération, il offre son île à ceux qui devaient se cacher et en particulier à Monsieur Emile Brémont, directeur du Progrès de Lyon, recherché par la gestapo.

Ce qui frappait beaucoup chez lui, c'était cette personnalité qui jaillissait spontanément aux premiers contacts et qui lui permettait de se comporter, selon les circonstances, en parfait homme de la terre ou en séduisant homme du monde.

Par testament, en date du 4 mai 1966, Pierre Béard a fait don de tous ses biens à la commune de Cressin-Rochefort pour ses oeuvres sociales, bureau d'aide sociale et sou des écoles.

Eux aussi sont célèbres et leurs noms sont gravés dans la pierre

Nous ne pouvons pas finir ce chapitre des « personnages célèbres » de notre commune, ni terminer son histoire, sans évoquer tous ceux qui ont donné leur vie pour que, comme il a été écrit à la fin du chapitre de la Présentation de la Commune, « dans cet environnement, les habitants de Cressin-Rochefort puissent vivre heureux en se souvenant du passé et en appréciant l'avenir ».

Morts pour la France

1914 :

DUFOUR Victor
MILLOUD Francisque
PRUDON Jules
BEARD Jean

1915 :

GUILLET Marcel
REVERDY Anthelme
COLLIN Prudent
VINCENT-CUAZ Paul
FALQUET Louis
RECAMIER Pierre

1916

MILLOUD Emile
MICHAUD Marius
LAROCHETTE Jean
PICANDET Marius
DURAND Jean
CARPIN Georges
RECAMIER Max
ARNAUD Laurent

1917 :

FRATY Emile
ROUX Francois
JOANON Joseph
JOANON Jean
HERITIER Joanes

1918 :

TERME Francois
BASTIAND Anthelme
GAGNOUD Gabriel
RECAMIER Etienne
BOSSON Jules
GREILLER Jean

1939 :

BORGET Marius

1940 :

MILLOUD René

1944 :

RACHEL Camille

Mogitusque Boum

Cette courte histoire de notre village ne serait pas complète si nous ne parlions pour conclure de sa vie, il y a ... soixante ou soixante-dix ans seulement.

Ce n'est pas bien vieux, mais pour que nos enfants et petits enfants le sachent bien, je pense qu'il est bon d'évoquer (avant qu'il n'y ait plus personne pour porter témoignage de cette belle époque) l'activité, le mouvement, le travail, l'ambiance qui régnait à Cressin, Rochefort, Parissieu, l'Ile, le Château à cette époque où ces derniers témoins n'étaient encore que de jeunes enfants.

Les commerces de l'époque

À l'époque où il n'y avait pas un seul tracteur mais des "BOEUFS" ; à l'époque où il y avait, à Rochefort, le café-restaurant Joseph Emptaz, devenu un peu plus tard Collot et le café-restaurant Emptaz Marius, on pouvait même y coucher ; à Parissieu, le café-restaurant et épicerie Migieu ; à Rochefort, une fromagerie, la « fruitière », tenue par la famille Boget qui faisait aussi, bien entendu, l'élevage de porcs et en même temps tenait une épicerie.

N'oublions surtout pas l'épicerie d'Adrienne Montandon (la Didi) ; on y trouvait tout ce dont nous pouvions avoir besoin, non seulement de l'épicerie, mais aussi du matériel de pêche, fil, hameçons, bouchons, plombs et aussi de l'essence, du pétrole en bidon, des pantoufles, des casquettes et même des couronnes mortuaires et bien entendu des bonbons; on disait à cette époque « du bon ». Pour un sou on avait un bonbon, pour deux sous, deux bonbons. On y trouvait un café délicieux que « l'Adrienne", Didi, ou « la tante », Madame Lièvre, torréfiait elle-même périodiquement sur le pas de la porte de l'épicerie en tournant lentement une boule sur un feu de bois. L'odeur de ce café qui grillait lentement embaumait tout alentour. Madame Boget, elle aussi, torréfiait son café.

À Rochefort encore, nous avons un bureau de tabac tenu par Monsieur et Madame Chalon, faisant aussi recette buraliste pour les achats et ventes de vin et, de plus, coiffeur. C'était l'époque où les hommes ne se rasaient pas tous les jours bien sûr ; quelquefois, ils allaient se faire raser « chez Chalon » et, cette opération terminée, ils sortaient sur le pas de la porte où se trouvait une borne-fontaine (remplacée aujourd'hui par une borne-incendie) et s'y rinçaient pour se débarrasser de la mousse de savon en tournant la manivelle.

Nous avons encore à Rochefort deux forgerons, Collin et Morel, et deux charrons, César et Savin.

Si nous avons besoin de faire réparer nos brodequins ou nos galoches, il suffisait d'aller chez Joseph Emptaz, dit Djodjo à Cressin ou chez Marius Emptaz à Rochefort.

Les loisirs, les fêtes et les traditions

Il n'y avait pas de salle des fêtes ni de tennis bien entendu, mais on jouait aux boules de l'autre côté de la route face au café Emptaz ou derrière le café Collot avec de grosses boules en bois garnies de clous sur toute leur surface.

Et puis, début septembre, c'était la fête de la commune, « la vogue ». La tradition voulait que chaque maison confectionne le « gâteau de la vogue » sorte de gâteau de St Genis... et l'on dansait et l'on riait et l'on buvait dans les trois Cafés du pays. Dans chaque café, il y avait un piano mécanique qui serait aujourd'hui une pièce de musée s'il avait été conservé. Les forains venaient encore installer leurs stands tout le long de la route à Rochefort.

C'était l'époque où toutes les familles faisaient leur pain ; les fours de Cressin, de Rochefort, de Parissieu et de l'Île étaient toujours chauds. L'homme allait de bon matin chauffer le four avec des fagots de sarments de vigne et des fagots de bois ; en général, c'était la maîtresse de maison qui pétrissait la pâte dans le pétrin qui servait en même temps de table de cuisine. La pâte bien pétrie était déposée dans des paniers faits avec l'écorce de noisetier, le « coutier » et de la paille torsadée ; ces paniers ronds, les « paillats », donnaient ainsi forme aux pains, grosses boules de six livres et plus selon le volume du paillat. C'est dans ces paillats que la pâte finissait de lever dans la chaude ambiance de la cuisine et ... gare, l'hiver, à celui qui oubliait de refermer la porte donnant sur l'extérieur. La maîtresse de maison hurlait « ma pâte ne va pas lever », soit en bon français, soit en patois, car nombreux à cette époque le parlaient encore couramment.

Le restant de la pâte servait à faire les délicieux « salés », en somme, des tartes : salés aux noix, salés aux herbes, etc... ou on faisait simplement frire ce restant de pâte, « le torta ».

Vers la fin de la matinée, le four était chaud. Il fallait alors transporter ces paillats bien gonflés et ces salés au four pour la cuisson. Quatre paillats pleins étaient posés sur un cadre en bois que l'on passait par la tête et que l'on maintenait en équilibre sur les épaules par deux poignées.

Oh ! Combien ce pain, ce vrai pain était bon et quel délice en tartines grillées à même la cuisinière ! La cuisinière, dans toutes les maisons, c'était la même, noire et en forme de trèfle ; d'un bout à l'autre de l'année, on pouvait voir dessus une marmite énorme dans laquelle cuisait lentement la pâtée destinée au cochon, « le cayon », que chaque famille engraisait, et la marmite où mijotait la soupe.

Cette soupe délicieuse que l'on mangeait dans des assiettes aux grands bords très relevés.

Oui, chaque famille élevait son cochon. Un par an, rarement deux. Il était acheté tout petit à Belley lors de la foire sur la place que l'on appelait la place aux cochons et qui est aujourd'hui la « Place des Fours ».

Il était engraisé dans un réduit nommé « le buidet ». Lorsqu'il avait atteint le poids désiré, au bout d'un an, c'était le moment de le saigner.

Quelle belle journée encore ! On allait chercher le spécialiste de cette opération à Cressin. C'était Charles Bernard. Toute la famille était mobilisée. Il fallait dresser une échelle pour pendre le cochon par les pattes de derrière, préparer des récipients pour recevoir le sang destiné à faire le boudin, faire un feu d'enfer pour avoir une grande quantité d'eau brûlante pour « blanchir » l'animal, mais aussi la tradition voulait que l'on prépare de nombreux plats pour y mettre la "fricassée" que chaque famille faisait porter par les enfants à Monsieur le Curé, à l'instituteur, à l'institutrice et aux voisins.

Comme en général c'était toujours à la même époque, décembre-janvier, toute la commune mangeait du cochon pendant des semaines.

Cela fait ouvrir une parenthèse : à cette époque, en dehors du cochon que l'on allait chercher au "saloir", un lapin ou un poulet de temps en temps, on ne mangeait de la viande qu'une fois par semaine, en général c'était « la daube », le dimanche. Un ancien me souffle à l'oreille : « et encore pas dans toutes les maisons ».

La vie dans les maisons

Avant de parler des travaux des champs, restons encore un peu dans nos maisons, mais en nous reculant un peu plus, disons il y a 70 ou 80 ans. La lessive ! Eh bien, c'était un événement encore !

Chaque famille avait, ou bien de nombreuses paires de draps, ou bien peu de draps. Tous ces draps, une fois sales, étaient pendus sur des fils de fer au grenier et, il faut quand même le dire, on ne les lavait pas souvent. À un moment donné, il fallait bien les laver, les moins sales comme les plus sales. Les familles faisaient alors appel aux voisines ou alors à des femmes dont c'était le métier, en somme, les « laveuses ». On se souvient encore de Madame Bardin à Cressin et de Madame Matler qui venait exprès de Leyzieu.

On installait le « cuvier », sorte de très grande gerle en bois ou petite cuve posée sur un trépied en bois. Tout en bas de ce cuvier, il y avait un trou pour placer un gros robinet. Dans le fond du cuvier, on installait un lit de sarments d'une hauteur

de 10 à 15 cm sur lequel on posait deux ou trois sacs remplis de cendre de bois ; le tout était recouvert d'un Vieux drap. Les laveuses faisaient un pré-lavage à la main, au savon dans des baquets, puis chaque pièce pré-lavée était jetée dans le cuvier. Pendant ce temps de l'eau chauffait dans de grandes chaudières. Une fois très chaude, on versait cette eau sur le linge à l'aide d'une sorte de seau fixé sur un grand manche en bois. L'eau épuisée, on ouvrait le robinet du cuvier pour récupérer le liquide qui en sortait, « le licieu », que l'on reversait à mesure sur le linge, et cela de nombreuses fois.

De temps en temps, il fallait réchauffer ce "licieu" et de nouveau recommencer la même opération. En somme, c'était le brassage à l'eau de lessive comme dans les lessiveuses. Le linge était alors transporté dans des "corbeilles à lessive" aux différents lavoirs des hameaux pour le rinçage ... s'il y avait de l'eau ... ; cela n'était pas toujours le cas à Cressin ; s'il n'y avait pas d'eau, il fallait aller rincer au Sérán à genoux dans des « bancs ». Le chef de famille était mobilisé aussi, ce jour là. Le char était nettoyé et l'on posait dessus les grandes corbeilles à lessive pour transporter le linge que l'on faisait sécher sur de très grandes cordes tendues au-dessus d'un pré entre deux arbres ou deux solides piquets.

Cérémonies, jeux et veillées

Pour un baptême, une communion, un mariage, on n'allait pas au restaurant. Le grand repas de famille se passait à la maison et si les convives étaient très nombreux, on faisait appel à une femme réputée très bonne cuisinière ; Marie César, dite Marie Charon, de Rochefort ou Madame Burdinat de Lavours étaient très souvent demandées pour ces véritables festins.

À cette époque, il y avait véritablement les quatre saisons bien marquées. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les plus anciens nous disent « on s'glissait tout l'hiver » ; cela veut dire : on pouvait faire de la luge pendant plusieurs mois d'hiver, tant il y avait de neige. On faisait, soit de la luge, soit des "rôdes", c'est à dire plusieurs luges les unes au bout des autres. Celui de devant, seul, conduisait et cette grappe de luges filait à tombeau ouvert au cri de "sauva la Rode" du sommet de Cressin jusqu'en bas et parfois jusqu'à l'école ; ceux de Rochefort s'en donnaient sur le chemin des Granges.

Cela donnait lieu à des farces ou des litiges dont on sourit aujourd'hui. Le passage incessant de ces luges rendait la route verglacée et donc très glissante; cela ne plaisait pas à certains, des très vieux en général. Aussitôt luges ou rôdes passées, ces vieux répandaient de la cendre sur les traces, mais sitôt remontée, la bande de gamins recouvrait la cendre d'une épaisse couche de neige pour entamer une nouvelle glissade et se faisaient menacer de toutes les foudres par ces vieux grincheux.

L'hiver, c'était aussi de bien agréables veillées. A l'époque des vendanges, tout le monde avait ramassé ses noix ; rien n'était perdu, rien n'était négligé. Tout ce que la terre produisait était utilisé. On achetait le strict nécessaire car on vivait sur les produits de la terre. On consommait son huile sortie de ses propres noix.

Ainsi, au milieu de l'hiver, on amenait dans la cuisine les gerles pleines de noix pour « nailler » chez l'un ou chez l'autre. Il fallait d'abord casser les noix, juste casser la coquille pour ne pas en écraser la pulpe, "le cerneau". Ces noix cassées étaient alors reprises pour en dégager uniquement le cerneau. L'opération terminée, quelques temps après, on allait au moulin pour faire l'huile de noix.

Ces longues veillées étaient particulièrement joyeuses. Tout en "naillant", on buvait le vin blanc doux en mangeant les châtaignes, la tome revenue, la roulette de cochon, mais aussi on chantait. Oui, on chantait beaucoup au cours de ces veillées. Personne ne se lassait de ces belles chansons d'autrefois entonnées jusqu'à la dernière strophe et dont nos plus anciens parlent encore aujourd'hui.

Paul Girard chantait « Ma Lolotte », Louis Collomb « Tu n'en as jamais rien su », Amand Migieu « L'âme des violons ». D'autres racontaient des histoires qui avaient tant de piquant, car dites en patois.

L'hiver aussi, c'était l'égrainage du maïs, toujours à la main. On enfilait le long manche d'une grande poêle « la casse », dans les lumières des deux manettes d'une gerle et on le coinçait bien avec des bourres de maïs pour le maintenir solidement. On frottait contre ce manche, un par un, les épis de maïs pour en faire tomber les graines.

En Automne, il y avait eu le "débouillage". C'était l'opération qui consistait à enlever les enveloppes des épis de maïs en en conservant seulement 3 ou 4 pour pouvoir les attacher à un fil de fer qui courrait sous les auvents des bâtiments pour qu'ils sèchent bien à l'air. Cette longue opération donnait lieu aussi à de belles et joyeuses réunions entre voisins avec mâchon, blagues et chansons.

Et maintenant, si nous allions aux champs

Avant que rien ne pousse, au début du printemps, et parce que chacun avait le plus grand respect pour la terre, on célébrait les "rogations". C'est à dire la bénédiction des terres.

À l'issue de la "messe des Rogations", Monsieur le Curé bénissait les petites Croix en bois que chaque famille avait confectionnées et apportées à l'église. La cérémonie terminée, chacun allait planter ces petites Croix à l'entrée de ses différentes terres.

Nous voici en Juin, et Juin c'est l'époque des foins. Il y a 70 ou 80 ans, les hommes partaient à 3h1/2 ou 4 heures du matin pour faucher le foin à la faux. La solidarité entre voisins était grande à cette époque, et c'était une véritable petite escouade qui partait à la pointe du jour pour faucher. Un jour pour une famille, un autre pour l'autre.

Le foin coupé séchait, mais il fallait vite le retourner pour qu'il soit bien sec et partout. C'était alors toute la famille qui s'éparpillait dans les prés avec tridents et râteaux en bois pour retourner et aérer le foin, père, mère, enfants et les grands parents s'ils étaient encore valides. Il y avait du travail pour tous.

Sitôt le foin bien sec, il fallait aller "rejoindre", c'est-à-dire faire de longues lignes de foin, des « rouets », ou des « troites » assez espacées pour laisser entre elles le futur passage du char et des boeufs. Ces rouets terminés, il fallait encore les regrouper pour en faire des « cuchons », c'est-à-dire des petites meules de foin de 1,50m à 1,80m de haut, par crainte d'une pluie éventuelle et pour qu'ainsi le foin soit moins touché par la pluie.

Disons en passant que si, malgré tout, c'était le cas, il fallait défaire tous ces cuchons, étendre de nouveau, refaire sécher et tout recommencer. Quel travail

Mais c'est enfin, s'il n'avait pas plu, c'était la rentrée du foin.

Le char est prêt, les boeufs sont attelés ; s'il fait très chaud, on place devant leurs yeux un chasse-mouches, solide galon bien fixé sur le front, et d'où pend toute une rangée de cordelettes, et on badigeonne leur corps d'un produit noirâtre qui sent la créosote pour éloigner les taons, « les tavans ».

Toute la famille, et souvent les voisins, monte dans le char avec râteaux, tridents et l'immense râteau en fer muni d'une poignée au milieu du manche. On part en pleine chaleur car il faut faire vite. On craint toujours la pluie évidemment. Malgré la chaleur, on ne voit ni short, ni torse nu. On ne connaît pas ça. Les hommes portent un vieux pantalon, la chemise et la ceinture de flanelle autour du ventre. Les femmes une grande robe, un tablier, un grand chapeau de paille souvent noir pour les plus âgées et, autour du cou, un très grand mouchoir plié en triangle, la pointe derrière.

Dès l'époque des foins, il n'est plus question de repos. Les hommes travaillent de 4h du matin à 22h, et chaque jour. Ce rythme durera jusqu'à ce que la dernière récolte soit rentrée. Les femmes travaillent autant car il faut aider aux travaux des champs, faire diner, soigner poules et lapins, traire les vaches, faire les tomes, faire le beurre et s'occuper des enfants.

Tout le monde est donc installé dans le char. Un casse-croûte substantiel pour la pause (quand même !) n'est pas oublié, ni la boisson. Il faut bien prendre des forces et se ré-hydrater car tout le monde va transpirer.

"Vin iceu vin - Motel Jaillet vin", un léger coup d'aiguillon, le char est parti. Il est bientôt dans le pré. On va charger. On emplit le char à grandes fourchées de foin piqué dans les cunchons, les plus forts font plier le manche du trident tant la fourchée est lourde, et l'on jette dans le char. Le plus expérimenté reste sur le char pour bien disposer la charge et commande à chacun de jeter sa fourchée ici ou là, de façon que le chargement soit régulier.

Le foin monte, monte lentement dans le char. Celui qui est sur le char piétine souvent en long et en large. Il faut que le chargement soit bien homogène et ceux qui approvisionnent doivent, au fur et à mesure, de plus en plus lever les bras. On ne s'arrête que pour « boire un coup » de temps en temps.

En général un enfant se tient devant les boeufs et il est tout fier lorsqu'on lui demande de faire avancer le char de quelques mètres, l'espace d'un nouveau cunchon.

Les femmes ratissent une fois les cunchons déblayés et même partout, une autre arpenté le pré d'un bout à l'autre avec le grand râteau de fer car il ne faut pas en perdre une miette. Avec ce qu'elles ratissent, les femmes font des petits tas qui, à leur tour, seront jetés sur le char.

Dès que le chargement de foin commence à avoir une certaine hauteur, il faut faire attention que l'ensemble soit bien régulier, bien équilibré. Il n'est pas rare qu'un chargeur, dès ce moment, ne commence à faire remarquer à celui qui tasse le foin en haut du char, que l'ensemble penche trop à droite ou trop à gauche, uniquement pour le « mettre en boîte » et cela se termine toujours par de grands éclats de rire.

Mais le char ou les chars, car parfois il y a deux chars attelés l'un derrière l'autre, sont chargés au maximum. "On peigne" alors, c'est-à-dire que l'on passe le râteau sur tous les côtés pour que du foin ne tombe pas pendant le transport, et ce que l'on a peigné est encore remis au sommet ; il ne faut rien perdre.

Il ne reste plus qu'à brider solidement l'ensemble avec les grosses cordes faites à cet usage, "les rouillons", que l'on tend en faisant tourner une grosse pièce de bois cylindrique en bois munie d'un cliquet placée à l'arrière du char et sur laquelle ces rouillons sont fixés à l'aide de deux solides manches en bois, « les mandavelles ».

Tout s'est bien passé ; il faut rentrer. Les femmes bien souvent, partent les premières. Il faut aller traire et rentrer la volaille. Pour faire plaisir à un gamin,

quelquefois, on le hisse au sommet du char. « Tiens toi bien après les cordes et ne bouge plus ». Ce gamin est tout fier surtout si c'est un enfant de la ville, justement en vacances à ce moment là.

Motey et Jaillet donnent un solide coup de reins et le convoi s'ébranle lentement, très lentement. Le chargement est lourd. Il faut faire attention que rien ne bascule. Cela arrive quelquefois malheureusement. Le chemin est chaotique, tortueux, si l'on descend de la montagne de Cressin. Il arrive parfois que l'on soit obligé de bloquer les roues du char avec une solide branche d'arbre, même après avoir serré les freins avec la mécanique, si le chemin est trop en pente. Dans les tournants, si le char penche trop, on pique les tridents dans le chargement en forçant dur pour soulager le dévers ... mais tout va bien, nous voilà à la maison devant le fenil. Ouf !

Un peu de détente quand même. Nos faneurs vont se rafraichir en buvant un ou plusieurs « canons » à la cave avant de rentrer le foin dans le fenil.

Quelquefois, s'il est vraiment trop tard ou s'il y a quelque chose de plus urgent à faire, on met le char à l'abri sous l'auvent du toit. Tous les hommes s'arc-boutent contre le char pour le faire riper, "roder", le plus près du mur afin qu'il soit mieux abrité en cas de pluie.

Mais c'est le moment de décharger. On retire rouillons et mandavelles et chacun prend sa place la mieux adaptée à son expérience ou à sa force : sur le char, sur le premier palier du fenil ou au sommet du fenil ... et c'est parti !

Les énormes fourchées passent du char au premier palier et du premier palier au sommet du fenil. Bien souvent, pour éprouver la force ou l'agilité d'un compagnon, les plus forts tentent de l'enterrer sous un amas de foin tant ils vont vite et tant leurs fourchées sont énormes, de façon que le malheureux n'arrive plus à déblayer son étage et demande grâce ... Cela m'est souvent arrivé.

Tout est fini, on boit encore un « canon » à la cave, on se passe un peu d'eau sur la figure, à la pompe, on mange la soupe, un bout de tome et, ... au lit, vite, car demain on se lèvera encore à quatre heures ; « on va faner pour un tel ou un tel ». On s'endormait sitôt la tête sur l'oreiller, tant la lassitude était grande.

Bien que tous ces travaux se soient réalisés dans la joie, les rires, les blagues, c'était véritablement long, dur, pénible. Chacun, le soir, était plein de poussière, avait du foin collé partout et pas de douche bien chaude pour se remettre en forme ! Il n'y avait que la pompe dehors au-dessus du grand bac en pierre, abreuvoir des boeufs et des vaches ; quelquefois, pour adoucir l'eau, on allait chercher de l'eau chaude que l'on puisait dans la chaudière de la cuisinière avec une "gauche" sorte de grande louche ovale.

Tout particulièrement pour notre commune, il faut aussi se souvenir de ce travail de titans pour rentrer à Cressin, à Rochefort ou à Parissieu, le foin qui avait été coupé sur les îles. On transportait les couchons entiers sur deux solides et longues perches en bois, « les pressons », que l'on tenait comme un brancard. On les posait alors sur un assemblage de deux barques solidement liées l'une à l'autre par des perches mais espacées l'une de l'autre d'environ cinquante centimètres pour offrir plus de surface pour le chargement. Les barques chargées, on les faisait avancer sur les lûnes à la harpie très prudemment pour ne pas chavirer (cela est arrivé hélas quelquefois). Arrivés, c'est le cas de le dire, sur le continent, il fallait alors charger le tout sur des chars qui attendaient. Que de manutention !

Après les foins, en août, ce sont les « moissons ».

Je ne me souviens pas moi-même du temps où les hommes fauchaient encore le blé à la faux, tous en ligne. Sur le manche de leur faux, ils fixaient une pièce de bois ou d'osier, appelée "archet", qui faisait basculer proprement les épis fauchés du même côté. Je n'ai personnellement connu que la faucheuse.

Pour les moissons, il fallait particulièrement bien aiguïser la lame en forme de très grandes dents de scie sur la meule à eau, dont un enfant ou l'épouse tournait la manivelle pendant un temps infini, jusqu'à ce que chaque dent de la lame soit tranchante comme un rasoir ; et c'était dur, car le moissonneur appuyait fort sur la pierre.

Bien entendu, cette faucheuse était tirée par les boeufs. Ils en fournissaient un travail ces boeufs durant toute cette saison ! Mais on en prenait grand soin. Sitôt le char, le tombereau, le brabant, la herse ou la moissonneuse rentrés à la ferme, on les dételaient, on les délaçait, c'est à dire qu'on leur retirait le joug en délaçant les « joucles », ces grandes lanières de cuir qui maintenaient solidement le joug sur la tête des boeufs ; on allait les faire boire et on les rentrait à l'écurie après avoir regarni de foin leur râtelier. Cela, même pour un court instant. Ainsi on « laçait » et on « délaçait » les boeufs bien des fois dans la- journée.

Principal et précieux outil de travail, ces boeufs étaient respectés et aimés. Ainsi, chaque soir, malgré la fatigue écrasante, le cultivateur, avant d'aller dormir, ne manquait jamais d'aller rendre une dernière visite à ses boeufs, une façon de leur dire "à demain". Il leur donnait encore quelques fourchées de foin, enlevait quelques bouses, vérifiait s'ils étaient bien attachés, mais aussi, d'un oeil avisé, vérifiait s'ils étaient en bonne forme. Et les boeufs attendaient cette dernière visite du soir ; ils l'attendaient vraiment, car dès qu'ils entendaient les pas de leur maître approcher de l'écurie, ils mugissaient longuement de contentement, heureux de l'au-revoir de leur maître, et ami.

Mais revenons à la moisson

La faucheuse avance en laissant tomber derrière elle le blé coupé. Ce qui tombe est appelé « javelle ». Il faut aussitôt enlever ces javelles avec le « volant » pour laisser libre le prochain passage de la faucheuse. On entend le « clac, clac, clac » de la bielle de la faucheuse qui actionne, en un mouvement alternatif, la lame de l'engin comme une scie. En dégageant au fur et à mesure les javelles, on forme ainsi toute une lignée de rangs d'épis de blé.

Il faut le mettre en gerbes. Pour cela, à temps perdu, on aura préparé les osiers qui serviront à lier les gerbes. On les aura fait tremper quelques temps dans l'eau du bac pour qu'ils soient bien souples. Et voici, encore une fois, toute la famille repartie pour rentrer la moisson. Comme pour les foins, on emporte râteaux et tridents, mais aussi les « volants », c'est-à-dire des faucilles.

Arrivé sur le terrain, on pose à intervalles réguliers les osiers près des rangs et chacun, à l'aide de son volant, soulève une brassée d'épis qu'il pose sur l'osier. Une brassée d'épis d'un côté puis une autre de l'autre côté. Il en faut ni pas assez ni trop, juste ce qu'il faut, pour faire une belle gerbe, que l'on serre alors en nouant le brin d'osier bien souple « la rioude », dont une extrémité est savamment pliée pour en faire une boucle et l'autre passée dans cette boucle pour pouvoir serrer fortement, comme dans un lasso, et repliée elle-même à son tour pour que ce lien ne se défasse pas.

Comme pour les foins, il fallait aller vite, il fallait beaucoup de monde, toujours par crainte d'une averse éventuelle, ou pire encore, de la grêle. Il fallait travailler dur malgré la chaleur, malgré les démangeaisons, les innombrables piqûres que l'on endurait sur les bras en prenant avec le volant ces brassées d'épis auxquelles se mêlaient chardons, orties ou autres végétaux agressifs ; ajoutons à ces piqûres, celles des moustiques si nombreux à cette époque, et celles des taons, "les tavans". Mais, c'était comme ça ... en ce temps là.

Toute la moisson est liée en gerbes, on ratisse proprement le champ pour faire encore quelques gerbes et l'on charge, comme pour le foin, chaque gerbe avec le trident. On rentre à la ferme et l'on engrange comme pour le foin.

Pensez au nombre de fois que ces gerbes de blé ou autre auront été manipulées, soulevées, car peu après ... c'est la batteuse.

La batteuse, c'est le couronnement des moissons puisqu'enfin le blé va sortir des épis et être mis définitivement à l'abri. C'était, soit Guillard de Munin, soit Thibout d'Anglefort, entrepreneurs de battages, qui venait à Cressin-Rochefort.

La batteuse est là, monstrueux engin tracté par deux paires de boeufs, quelquefois trois paires, car il fallait déplacer à la fois la batteuse proprement

dite, mais aussi la machine à vapeur avec sa réserve de charbon. L'ensemble, évalué par nos anciens à près de 15 tonnes, était déplacé plusieurs fois par jour pour battre devant presque chaque propriétaire et, ceci, dans nos trois hameaux, sans oublier l'Île, où la, il fallait bien les trois paires de boeufs pour traverser l'Otave et le chemin de l'Île.

Et l'opération commence. Vingt hommes vont se répartir dans tous les points précis nécessités pour cette opération. Deux hommes descendent les gerbes du grenier et les posent sur un char qu'ils amènent près de la batteuse. Sur la batteuse, un homme coupe les liens d'osier, deux hommes engrènent, c'est-à-dire font avaler progressivement les épis par la batteuse. Le blé commence alors à couler des goulottes dans les sacs qui y sont accrochés. Une fois pleins (environ 80 kg), il faut alors deux hommes pour les monter au grenier ou ailleurs ; parfois, il faut monter deux étages.

La paille tombe pêle-mêle en vrac à l'avant de la batteuse et il faut près de dix hommes pour déblayer le plus vite possible le chantier et ne pas engorger la batteuse. Il faut transporter cette paille et la remonter près du fenil. Il arrivait quelquefois que l'on en fasse des couchons que l'on transportait comme on le faisait pour le foin avec les pressons.

N'oublions pas ceux qui devaient enlever la balle de blé, d'orge ou d'avoine, « le peu », qui tombait sous la batteuse sous laquelle on avait étendu de vieilles toiles à matelas pour pouvoir l'évacuer plus facilement.

Souvent des enfants en vacances à cette période, aidaient à ce travail, mais ils en étaient vite fatigués.

L'entrepreneur, lui, veillait simplement au bon fonctionnement de l'ensemble de son matériel, sans oublier d'actionner le sifflet de la chaudière avant et après le battage de chaque cultivateur. Durant ces jours de battage, toutes les fenêtres et tous les volets de toutes les maisons étaient fermés, tant il y avait de poussière. Et l'on entendait toute la journée le ronronnement caractéristique de ce monstrueux engin qui tapait et soufflait sans arrêt.

La moyenne du temps de battage par cultivateur de notre commune peut être évaluée à trois heures environ. Deux heures pour les petites exploitations, mais cinq heures et plus pour les quelques rares cultivateurs plus aisés.

« Tûûût », le sifflet a retenti, on a fini de battre pour un tel. Tous nos hommes descendent des greniers, du sommet de la batteuse, sortent du dessous de la batteuse à quatre pattes (pour ceux du "peu"). On est couvert de poussière, de paille. On se secoue et on se dirige à pas lents vers, non pas le casse-croûte, mais vers un véritable repas.

C'est en effet la coutume.

Après chaque battage, quelle qu'en soit la durée, celui pour qui l'on a battu a fait préparer par son épouse un repas. Un vrai repas : de la roulette de cochon, du civet de lapin ou une poule bouillie avec ses légumes, des salés, du fromage, en somme un vrai festin. C'est ainsi que nos vingt batteurs pouvaient se régaler près de quatre fois par jour. Eh oui, trois heures de battage, quatre fois dans la journée, cela fait douze heures ; ajoutons le temps des repas, cela fait des journées de près de quatorze heures par jour ; encore une fois, c'était ainsi en ce temps là. Il fallait bien se restaurer en conséquence car ce travail était très dur et il faisait une chaleur écrasante ; c'est pourquoi le cultivateur pour lequel on effectuait le battage ne cessait de faire des allées et venues de sa cave à la batteuse, car tous ces hommes avaient grand soif et il faut bien dire que les plus assoiffés ne marchaient pas bien droit, le soir tombé, pour rentrer chez eux !

Les mois s'écoulaient lentement avec le lot de tâches pour lesquelles il faut être nombreux. Chaque famille, durant ces travaux, travaille autant pour les voisins que pour elle-même. La solidarité et l'estime sont très grandes.

Il fallait du temps ...

Il n'y a pas de puissantes machines complexes qui font tout, toutes seules, mais dix, vingt, trente bras solides aux mains calleuses et ... les boeufs, et cela, tout au long de l'année, dans n'importe quel coin de la commune et même en dehors, et bien entendu, toujours à pied.

Il fallait une bonne heure à la famille Collomb pour aller labourer, faner ou moissonner à Lavours depuis Cressin, avec les boeufs, et donc une heure aussi pour le retour. Pour rentrer le soir, recru de fatigue après une longue journée de travail, Louis Collomb s'asseyait bien quelquefois sur le char au lieu de se tenir devant les boeufs, ces bonnes bêtes connaissant par coeur le trajet Lavours-Cressin. Mais il scrutait attentivement la route devant et derrière pour apercevoir assez tôt les gendarmes circulant à bicyclette et qui n'auraient pas manqué de verbaliser pour cette infraction. Sil en apercevait au loin, il sautait prestement à terre, se mettait devant ses boeufs, l'aiguillon posé sur le joug et au même rythme que ses braves bêtes, avançait à pas lents vers Cressin ... "Vin iceu vin, Motel, Jaillet, vin", d'un air tout à fait innocent, tout en sifflant un de ses airs favoris.

À cette époque, nous l'avons dit, pas de mécanisation, mais aussi pas de produits chimiques à part le sulfate et le soufre pour la vigne. L'engrais, c'était le fumier que l'on étendait dans les champs avant de labourer et au pied des vignes.

Devant l'écurie de chaque maison il y avait le tas de fumier sur lequel picoriaient les poules. Cela n'était pas bien beau, il faut l'avouer, et, de plus, cela favorisait,

avec les trop fréquentes inondations, une profusion anormale de moustiques qui, certains jours, rendaient la vie impossible dans les champs pour les gens comme pour les boeufs ou les vaches, que nous avons peine à calmer tant elles étaient piquées. Tous ici se souviennent que, certains jours orageux, le grand troupeau de vaches que les enfants emmenaient paître à la prairie s'enfuyait brusquement, parfois même au galop, pour rejoindre l'écurie sans même s'arrêter pour boire au Séran près du pont de Rochefort, comme il en avait l'habitude.

Il était impossible de le retenir. Des le seuil de la porte de l'écurie, un épais nuage de moustiques se détachait de la robe de chaque bête. Ces sales insectes ne pénétraient pas dans les écuries. Ils allaient faire le régal des innombrables hirondelles dont les nids se touchaient littéralement en haut des murs de toutes les maisons. Ces tas de fumier entretenaient aussi la prolifération de mouches et, dans la description de la cuisine de cette époque, avec le pétrin, la cuisinière et ses marmites, il ne fallait pas oublier, posée sur le pétrin, cette cloche de verre reposant sur une grande assiette pleine d'eau sucrée, « le gobe-mouches ». Comme les tas de fumier, ces gobe-mouches n'étaient pas bien beaux, mais cela faisait, disons...couleur locale.

Entre les grands travaux, il y avait toujours à faire à l'époque voulue. Aujourd'hui, on répand du désherbant sous les vignes, du désherbant sélectif qui détruit les mauvaises herbes sans porter préjudice à la vigne elle-même. Il n'y a pas encore très longtemps, faute de désherbant, on allait « fossérer », c'est-à-dire piocher avec un « bigue » sous toutes les treilles, pour enlever les mauvaises herbes. Un homme d'un côté de la treille, un autre de l'autre coté. Comme les vignes sont souvent en pente, les plus malins se dépêchaient de se placer « du coté d'en bas » pour piocher en élévation et ainsi avoir moins à se baisser pour manoeuvrer leur bigue.

Pas un seul arpent de terre n'était pas travaillé. Les moins aisés faisaient paître leurs vaches au bord des routes car il n'y avait jamais assez de foin. C'était l'époque où l'on allait faucher la « blache » à la prairie ou dans le marais de Lavours. La blache, sorte de petit roseau, servait de litière aux bêtes. C'était autant de foin économisé.

Oui, la terre était précieuse et on pouvait voir à cette époque les hommes remonter la terre qui avait glissé sur les pentes des treilles à la suite de pluies ou simplement du temps.

Ils la remontaient du bas de la pente jusqu'en haut sur leur dos dans une sorte de hotte en bois, "le cassa cou", c'est-à-dire le casse-cou. Toute la journée, ils piochaient en bas, remplissaient leur cassa cou et remontaient la terre pour la

répandre, toujours plus haut, là où elle avait été dégradée. Ce cassa cou servait aussi à répandre le fumier.

Les vendanges

Nous avons essayé de faire revivre Cressin-Rochefort tout au cours des saisons comme il y a 60 - 70 ans, et nous voici en octobre.

Nous ne pouvions pas terminer ce tour d'horizon sans parler des vendanges et du vin. Nous sommes Bugistes ! C'est la seule activité qui n'ait pas beaucoup changé depuis des temps très anciens car la vigne est le seul point de travail où tout doit se faire encore manuellement, avec quelques améliorations bien entendu. Toutefois, il faut encore tailler, "plier" et vendanger à la main.

Pour sulfater, maintenant, la grosse machine remplace la pompe à sulfate que le vigneron transportait sur son dos, on ne souffre plus à la main avec un soufflet, mais on vendange encore comme autrefois et l'on serre la vis du pressoir comme autrefois.

Toutes les vendanges sont bonnes en général, mais les plus anciens sont heureux d'évoquer les meilleurs crus de leur vie, 1929 et 1947.

Ils se rappellent aussi les années désastreuses, 1945, année où toute la vigne a gelé, début mai, et l'on évoque encore le fléau d'il y a cent ans, le phylloxéra (minuscule puceron qui pompe le suc des racines de la vigne), qui a détruit la moitié des vignobles de toute la France.

Un très ancien de Cressin m'a dit : « l'année du phylloxéra, on a fait 150 litres de vin ». La production habituelle était de 7000 litres. Il a fallu alors détruire toutes les vignes et replanter des cepes américains, dont les racines résistent aux attaques du puceron par une forte production de liège et sur lesquels on greffe des vignes françaises.

Autrefois, chaque vendangeur vidait son seau plein de grappes dans les gerles en bois posées sur le char. Petit à petit, ces gerles en bois sont remplacées par des gerles en plastique, plus légères et d'une capacité plus grande, ... sauf chez quelques irréductibles qui tiennent essentiellement à poursuivre la tradition.

Nous voici en pleines vendanges. Comme pour les autres travaux, il faut beaucoup de monde. Tous les voisins viennent s'aider, mais c'était, et c'est encore aujourd'hui, presque une tradition pour la famille du vigneron : oncles, tantes, cousins, cousines reviennent au village pour « faire les vendanges ».

C'est presque une fête et, s'il fait très beau et très chaud, on entend cette joyeuse exclamation : "c'est du Soleil dans la cuve ».

Chacun a, d'une main son seau, de l'autre son "vendangeur". Les grappes tombent dans les seaux. Aujourd'hui, on coupe les grappes, on avance vite, mais si notre proche voisin de vendanges a près de 70 ans, il ne manquera jamais de dire : « lorsque j'étais gamin, il fallait ramasser tous les grains de raisin qui tombaient sous les treilles » ; le vigneron y veillait scrupuleusement.

Restons toujours à cette époque, que nous essayons de faire revivre.

Toutes les gerles en bois posées sur le char sont pleines. On fait avancer les boeufs jusque devant la cave ou la grange, là où se trouve la cuve qui a été nettoyée très minutieusement en vérifiant bien « la dardelure » qui est l'angle où les douelles s'emboîtent dans le fond de la cuve. On la fait « gonver » en l'aspergeant abondamment d'eau tout comme on l'a fait pour les gerles.

L'eau a fait gonfler les douelles de bois (on disait ici les « douves »), les serrant fortement lune contre l'autre pour que cuves ou gerles ne perdent pas une goutte.

Au bas de la cuve, on a placé un énorme robinet en cuivre et à l'intérieur, contre le trou aménagé à cet effet, on a placé un petit fagot de sarments, « le cublet », sur lequel on a posé une grosse pierre. En somme, c'est le filtre qui empêchera les grains de raisin de venir boucher le robinet.

La cuve est donc prête. Deux hommes passent une solide perche en bois à travers les trous des deux manettes des gerles, c'est « le pas », puis ils placent ce pas sur leurs épaules et transportent la gerle pleine de vendange du char à la cuve dans laquelle ils déversent son contenu.

Le haut de la cuve est à environ deux mètres du sol, c'est pourquoi il a fallu établir un échafaudage devant celle-ci, « le pont » (une ou deux planches solides posées sur des tréteaux pour faire un palier intermédiaire). Les deux hommes déposent la gerle de leurs épaules sur le plancher et retirent le pas, puis deux autres, se tenant sur le plancher, reprennent la gerle, la soulèvent par les manettes et, tête contre tête, la basculent dans la cuve. Le poids d'une gerle bien tassée est d'environ 80 kg.

La vendange monte lentement dans la cuve. Le char, sans interruption, apporte des treilles les gerles pleines de vendange et les rapporte vides. Sitôt son seau plein, le vendangeur crie « porteur » pour qu'un bénévole le lui prenne et aille le vider dans une gerle. Sans cesse les seaux pleins circulent d'une treille à l'autre jusqu'au char, et sitôt vides, ils voltigent au-dessus pour ne laisser personne sans récipient. Par moments, il y a une telle bousculade autour du char pour vider les seaux, que les vendangeurs restent les mains vides et attendent. Ils crient alors « amenez des aises, amenez des aises !! », cela veut dire : donnez nous des seaux.

A midi, tout le monde s'arrête. Chacun prend soin de son vendangeur et toute la bande suit le dernier char au pas lent des boeufs jusqu'à la maison. On vide dans la cuve le dernier chargement du moment et tout le monde file à table.

C'est encore une fois le grand repas en commun, famille, parents, amis, voisins sont là, autour de la table, pour un véritable festin. Il était de coutume, pour certaines familles, de tuer le plus vieux coq pour ce repas de vendanges, « le chantara », et, mijoté par nos si bonnes cuisinières, c'était délicieux.

L'ambiance est d'autant plus joyeuse que la vendange est belle et abondante. Chacun donne des détails sur son travail, « c'était bien mûr, c'était trop mûr, c'était encore vert dans ce coin là, j'ai coupé la grappe de l'année, elle faisait au moins six livres ». ou bien, on parle d'années exceptionnelles ou désastreuses, « en telle année, nous avons vendangé pendant deux jours sous la pluie, on a vendangé sous la neige... il fallait faire deux treilles pour ne remplir qu'un seau » ...

Mais on ne s'attarde pas à table. Il faut repartir car, comme pour tous les travaux dehors, il faut profiter du beau temps au maximum. Le char et les boeufs feront d'incessantes navettes des treilles à la cuve jusqu'à ce que « les rouges » soient vendangés. Chacun aura pris soin de bien préserver les « conscrits », petites tiges au bout desquelles il n'y a qu'une, deux ou trois graines de raisin au maximum. Ces quelques graines sont réservées au vigneron pour étancher sa soif, au moment où il labourera entre les treilles.

Nous sommes toujours il y a soixante ou soixante dix ans en arrière. Nous sommes toujours au temps des boeufs et, à cette époque évidemment, il n'y avait pas de foule-pompe pour broyer les grappes de raisin, alors préparons la cuve comme autrefois.

Les six ou huit premières gerles de vendanges sont versées au fond de la cuve. Un homme monte dans la cuve, pieds nus, et foule cette première épaisseur de vendange. C'est « le pied de cuve ». Ceci étant fait, on emplit la cuve au fur et à mesure de l'arrivée des gerles en balançant leur contenu de vendange.

Durant deux ou trois jours, suivant la température extérieure, on ne touchera plus à cette cuve. À l'issue de ces deux ou trois jours, on commencera à entendre le bruit d'un bouillonnement, c'est le signe que la fermentation commence. C'est le moment de fouler toute la cuve. C'est la scène que l'on pouvait voir depuis Noé et que l'on ne reverra jamais plus.

Un homme se déshabillait complètement et, tout nu, entrait dans la cuve pour fouler toute la vendange. Il en avait jusqu'en haut de la poitrine. Il foulait pendant des heures. Au début, il pataugeait sur les grappes, mais, au fur et à mesure, du

broyage, l'ensemble devenait de plus en plus liquide jusqu'à devenir une pleine cuve de jus de raisin, les tiges et les pulpes restant au fond.

Un compagnon. se tenait constamment près de la cuve pour assurer sa sécurité. En effet, la fermentation qui a déjà commence produit du gaz carbonique en abondance. Ce gaz, plus lourd que l'air, s'accumule donc sur tout le volume libre de la cuve compris entre la surface du jus de la vendange et le bord supérieur de la cuve. Il faut absolument que la tête de celui qui foule soit toujours nettement au-dessus du bord de la cuve ; c'est ce à quoi veille attentivement le compagnon. Si par malheur celui qui foulait inhalait ce gaz, ne serait-ce que de quelques inspirations, soit en glissant sur le fond visqueux, soit en se baissant par étourderie, il était voué a une mort certaine. Tous nos anciens ici peuvent citer plusieurs décès survenus lors de ce travail dans des communes environnantes.

La cuve est consciencieusement foulée ; la fermentation est à son maximum. Elle continuera à se faire pendant cinq à six jours, suivant la température. Mais pour que cette fermentation soit parfaite, il faut que tiges des grappes, pulpe des raisins, grains (que l'on appelle déjà le marc), baignent constamment dans le jus qui, chaque jour davantage, passe du stade de moût de raisin à celui de vrai vin.

Ainsi, pour éviter que le marc ne remonte à la surface, on enfonce dans la cuve un caillebotis qui maintient ce marc au fond et on le cale avec des perches, « des paligots », que l'on coince sur les poutres, "on étampe ».

Périodiquement, quand même, on emplit une gerle de moût en ouvrant le gros robinet du bas de la cuve et, seau par seau, on reverse ce moût sur le haut de la cuve.

Après cinq à six jours, personne n'entendra plus de bouillonnement dans la cuve. La fermentation a cessé. Ce qui est dans la cuve, maintenant, c'est du vin.

Il faut le mettre dans les tonneaux, on va « embosser », et, en ces temps là, il n'y avait pas de pompe. Qu'à cela ne tienne l c'est encore la notion de bon voisinage qui jouera. On ouvre le gros robinet, le vin coule à flot dans la gerle que l'on a placée en-dessous et on emplit les seaux que l'on va vider dans le gros entonnoir. en. bois de forme ovale placé sur le tonneau. Que de voyages !! Seau par seau, jusqu'à épuisement complet,... Cela donne soif, alors on boit des "canons" tant et si bien qu'un ancien nous dit qu'aux derniers seaux les mains tremblaient beaucoup et, si le vin se déversait bien dans l'entonnoir, il en tombait aussi beaucoup à côté.

Plus rien ne coule du robinet. Au fond de la cuve, il ne reste que le marc, encore tout imbibé d'une bonne quantité de vin qu'il faut extraire.

Tout près de la cuve, se trouve le pressoir. On va presser. Un homme monte dans la cuve après avoir vérifié avec une bougie qu'elle ne contient plus de gaz carbonique. Avec son trident, il jette le marc sur un couloir de planches qui le fait tomber sur le pressoir.

D'autres aménagent un carré autour de la vis du pressoir avec ce marc qui tombe au fur et à mesure du couloir à chaque fourchée. Il faut que ce carré, ou plutôt ce cube, soit bien régulier. Il faut que cet ensemble soit bien homogène, c'est pourquoi il n'y a pas encore si longtemps, à l'époque ou dans les vignes on faisait encore pousser du « noa » (qui produisait d'énormes grains d'un goût d'ailleurs pas très agréable) dont les grains tombaient tous à terre dès que l'on touchait la grappe pendant les vendanges et dont les grains n'avaient pas pu être écrasés dans la cuve, il fallait alterner les couches de marc avec une légère couche de paille pour que ce noa non écrasé ne fasse pas écrouler l'ensemble dès que l'on aurait serré la vis du pressoir.

Un beau cube de marc est réalisé. On pose alors dessus les manteaux, sur ces manteaux, on pose une, deux ou trois épaisseurs de plots en chêne, selon la hauteur du marc, et l'on presse.

Clic-clac, le cliquet tombe à chaque mouvement de la vis et l'on serre et l'on serre, tant que l'on peut. Le vin ruisselle tout autour de la pile de marc, se répand sur le pressoir et est canalisé jusqu'au bec par la petite rigole aménagée à cet effet près des bords. Sous le bec, on a placé un panier pour retenir les grains ou les pépins qui peuvent se détacher de la pile de marc ainsi, il n'y a que du vin qui tombe dans la gerle placée juste en-dessous.

On a serré tant et plus. Notre belle pile c'est quand même écrasée et tout ce qui déborde des manteaux n'a pas été écrasé. On dévisse, on enlève les plots, on enlève les manteaux et l'on coupe tous les bords et les arêtes avec « la doloire » sorte de hache à lame très fine, tranchante comme un rasoir et dont le tranchant est en forme de demi-lune. Pour couper les bords, on ne maniait pas cette "doloire" comme une hache mais on appuyait fortement son tranchant sur le marc en manoeuvrant d'avant en arrière, comme avec un couteau.

On reprenait alors tout le marc détaché du gâteau, on le replaçait sur le haut de la pile, on reposait manteaux et plots et on resserrait jusqu'à épuisement total.

Dès que « les rouges » ont été tous vendangés, nos vendangeurs ne se sont pas arrêtés. Ils sont repartis vendanger « les blancs ». La cuve est pleine, le rouge fermente quelques jours. C'est le moment de faire « le blanc ».

Si le vin rouge se fait par fermentation du moût de raisin dans la cuve avec tiges des grappes et pulpes des grains, le blanc, lui, devient vin par fermentation uniquement du moût et dans le tonneau.

Les gerles de blanc arrivent devant le local où se trouve le pressoir. Les hommes déposent les gerles avec le pas devant ce pressoir, et aussitôt on retrousse les jambes du pantalon, on se déchausse et, pieds nus, on danse dans toutes les gerles pour broyer les grappes.

On balance alors chaque gerle sur le pressoir. Le bon jus ruisselle sur le pressoir et avec le marc, on fait le gâteau bien carré qui sera pressé.

Les gerles sont vides, elles repartent avec le char et les boeufs et cette ronde ne s'arrêtera qu'à la dernière grappe coupée « entre Cressin, à la Côte ou à Pommier ».

Les vendangeuses se précipitent dès leur retour autour du pressoir car le "vin doux" coule au bout de son bec. Il est bien clair, jaune doré et si sucré. Elles emplissent quelques pots et même quelques bouteilles que les oncles ou les cousins, venus de la ville pour les vendanges, emporteront en souvenir des vendanges. « N'enfonchez pas trop le bouchon car la bouteille risquerait d'éclater par la fermentation et puis il vaut mieux le boire tout de suite pendant qu'il est bien doux ».

Et c'est fini. Tout le vin est dans les tonneaux. Il faut « terrer » le marc. Le marc du blanc et du rouge est remis dans la cuve, bien tassé aux pieds en dansant dessus, en veillant tout particulièrement à bien tasser sur les bords pour que l'air ne passe pas et le fasse pourrir. On ira avec le tombereau et les boeufs chercher de la terre légèrement humide qui servira à recouvrir tout ce marc d'une façon étanche, pour qu'il se conserve bien sans moisir jusqu'à l'arrivée de l'alambic, pour faire la niaule.

L'alambic viendra en plein hiver (décembre, janvier). Autrefois, c'était Roux de Chatonod qui venait. Il n'y a aucun détail piquant à narrer à ce sujet. Aujourd'hui, on fait la niaule comme on la toujours faite. L'alambic, seul, est un peu plus perfectionné qu'autrefois.

Solidarité et gaieté

Il faut maintenant arrêter cette description de la vie intense que menaient « les autrefois », nos anciens. Printemps, été, automne, hiver, au temps où, pour seule force motrice, il n'y avait que les boeufs, les bras et une immense solidarité.

Notre village était d'une étonnante gaieté du matin jusqu'au soir. Toute la prairie, l'été, retentissait des cris joyeux des enfants que l'on envoyait « en champs » pour garder l'immense troupeau de vaches de tous les cultivateurs de Rochefort, de Parissieu et de quelques uns de Cressin même. Ces gamins fumaient parfois des lianes « du bois fumant » mais c'était pour éloigner les myriades de moustiques.

Toute cette jeunesse n'oubliait pas d'allumer, à l'époque voulue, une multiplicité de feux pour la St Jean. Quitte à chaparder entre les treilles quelques fagots de sarments, si précieux à cette époque pour « chauffer le four », et risquer de se faire vertement sermonner par leur propriétaire. Les feux éteints, les gamins allaient dans les maisons où il y avait eu un mariage dans l'année pour manger les bugnes. Chaque foyer concerné en avait préparé des pleins paniers à cette intention.

Terminons par cette belle image que je garderai toujours en mémoire. Les soirs d'été, tout le monde sortait sa chaise ou son banc dehors. A Rochefort « ça se touchait tout », du pont jusqu'à la bascule, et cela des deux côtés de la rue, et tout le monde causait agréablement en prenant le frais dehors. Il en était de même à Cressin et à Parissieu, et aussi sur la route où ne passait encore pas une seule voiture ; les enfants mêlaient leurs cris joyeux à ceux des hirondelles.

Références

- « Le Bugey » : Fascicules 1-4-30-37-39-62-67-72
- Guichenon : Histoire de Bresse et du Bugey
- Pr. Trenard : Histoire des communes de l'Ain - Tome III : Le Bugey
- Déclaration des Biens des Communautés - 1665-1620
- Chanoine Louis Alloing : Bulletin d'Histoire et d'Archéologie du diocèse de Belley
- Délibérations du conseil Municipal de cressin-Rochefort
- Richesses de France : « L'Ain », de Jean Saint Cyr
- Mairie de cressin-Rochefort : « Recensement de la population »
- Histoire de la Famille Récamier 1490-1970, par Frédéric Bremard